

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



JUSQU'EN FRANCE

L'émission *Des racines et des ailes* tournera pour la première fois au Québec; elle s'intéressera à la pêche blanche et particulièrement à la culture qui anime les villages baieriverains **PAGES 2 ET 3**



ST-HILAIRE

Quand le stress est dans le pré

PAGE 12

Une coopérative de main-d'oeuvre à l'étude

Un comité souhaite offrir un peu de répit aux agriculteurs

PAGE 8

SONDAGE

Justin Trudeau perd des plumes

À quelques mois des élections, les conservateurs talonnent les libéraux, selon Mainstreet

PAGE 10

233 millions \$ pour la GRC

La facture totale de la sécurité du G7 de Charlevoix s'élève à 308 millions \$

PAGE 11



UN MOTONEIGISTE BLESSÉ GRAVEMENT

PAGE 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

L'émission française *Des racines et des ailes* tournera pour une première fois en sol québécois en 20 ans de diffusion, en consacrant une émission entière à l'hiver et à l'automne tels qu'ils sont vécus dans la Belle Province. Une équipe du magazine bien connu de France 3, relayé également par TV5 Québec Canada, consacrera un peu plus des trois prochaines semaines au tournage de la portion hivernale au Saguenay et dans la Capitale-Nationale. L'épisode de 120 minutes, qui portera pour nom *Le goût du Québec*, et dont 70 minutes seront dédiées à l'hiver québécois, sera diffusé à l'hiver 2020 sur les ondes de France 3.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Une équipe de tournage sur les glaces

L'émission française *Des racines et des ailes* s'intéresse à la pêche blanche



MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Des racines et des ailes consacra une partie de son émission à la pêche blanche sur le fjord du

Saguenay, afin de s'imprégner de la culture qui anime ces villages éphémères de maisonnettes qui deviennent le lieu de rassemblement de centaines de passionnés et de touristes.

L'équipe de tournage s'arrêtera tout d'abord vendredi à baie Éternité, dans le Parc national du Fjord-du-Saguenay. Elle sera accompagnée pour l'occasion par les gardes-parc Corentin Chaillon et Isabelle Lord,

qui leur feront découvrir la beauté du paysage hivernal qu'offre cette portion du fjord, face au cap Trinité. Une immersion dans les villages de pêche blanche de la baie des Ha! Ha! Ha, en particulier celui de l'Anse-à-Benjamin, occupera ensuite les trois membres de l'équipe pour la fin de semaine.

Ils suivront alors Rémi Aubin, président de l'organisme Promotion Pêche, qui leur présentera différentes techniques de pêche, leur fera parcourir les deux villages et découvrir la pêche en plein air, sans oublier de les inclure dans différents rassemblements familiaux et amicaux qui caractérisent ces villages de pêche blanche. Le tout se déroulera avec le Festi-frette en trame de fond,

festival hivernal local, qui en sera à sa troisième édition.

Les téléspectateurs découvriront l'univers de la pêche au poisson de fond à travers les yeux de celui qui est bien connu comme ambassadeur régional de la pêche blanche.

« Ça me gêne un petit peu! » a laissé tomber au bout du fil le passionné de pêche, qui a pourtant l'habitude des reportages internationaux. Par le passé, il a accueilli sur les glaces de la baie des Ha! Ha! des équipes de *Thalassa*, du *National Geographic* ou encore du *Figaro Magazine*.

Rémi Aubin correspond en fait en tout point au profil des intervenants recherchés par *Des racines et des ailes*. « Il est formidable, car il a envie de partager et de transmettre, et ça, c'est précieux pour nous », a exprimé la rédactrice en chef Christine Lamotte, qui produit, via la boîte Électic production, une dizaine d'émissions chaque année pour *Des racines et des ailes*.

Si le magazine français s'intéresse, certes, à la pêche au poisson de fond sur le fjord du Saguenay, une activité hivernale unique dans l'Est du Canada permettant de pêcher du sébaste, de la morue franche et du turbot, c'est avant tout la culture entourant la pratique de la pêche blanche que l'équipe souhaite découvrir.

« Notre émission s'intéresse aux gens qui préservent des savoir-faire et des traditions qui témoignent de la culture de leur région et qui

Une carte de visite inestimable

Le passage de l'émission *Des racines et des ailes* sur les glaces du fjord représente une carte de visite inestimable pour le tourisme régional, se réjouit Rémi Aubin.

La pêche blanche occupera de 15 à 20 minutes sur les 120 minutes de l'épisode qui mettra en valeur l'hiver et l'automne québécois. « On a juste une chance de faire une bonne impression et si on marque des points, on est conscients que cet impact-là peut valoir des millions de dollars d'ici plusieurs années, pour développer le produit hiver chez nous », a souligné celui qui est également connu pour son travail à l'Accommodation des 21, dans le secteur de Grande-Baie.

Marc-André Galbrand, directeur général de Contact Nature, a assumé une partie de la logistique, avec l'aide de Promotion Saguenay, entourant la venue de l'équipe. « On est hyper contents de pouvoir mettre en valeur cette belle activité-là et que l'ensemble de la francophonie puisse la voir. Ça va être de belles images », a-t-il partagé.

Noémie Pouliot-Maloney, guide écotouristique chez Contact Nature, accompagnera notamment l'équipe de tournage sur le terrain, pendant la fin de semaine.

MYRIAM GAUTHIER

racontent comment ces habitudes sont ancrées dans leurs racines, dans leur histoire, tout en continuant à animer les gens d'aujourd'hui », a-t-elle souligné, mercredi, lors d'un entretien téléphonique, alors que ses collègues étaient en attente de leur vol, retardé en raison de la tempête de neige qui traversait le Québec.

« La pêche blanche nous a semblé être une de ces activités très fortes, très répandues au Québec, mais en particulier sur le Saguenay [...]. Pour les Européens, ça paraît complètement extraordinaire et pour les Français, je pense que ça peut être une vraie découverte », a-t-elle poursuivi.

Les trois membres de l'équipe de tournage auront entre autres droit à une immersion culturelle baierivaine complète, samedi soir, dans une cabane de pêche. Le chanteur du groupe Orloge Simard, s'accompagnant à la guitare, leur offrira un extrait de la chanson *Dans ma cabane à pêche*.

Il va sans dire qu'Olivier Simard se limitera aux premières paroles, a précisé Rémi Aubin, question de bien paraître devant la visite, et ainsi laisser les plus curieux – lire ici les adultes avertis – découvrir par eux-mêmes les couplets suivants!



Rémi Aubin sera au cœur du tournage de l'émission *Des racines et des ailes*, à La Baie. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le reste du tournage à Québec

Le Carnaval de Québec, les brise-glaces qui sillonnent le fleuve Saint-Laurent, la cuisine mettant en valeur les produits boréaux et la production artisanale de cidre de glace à l'île d'Orléans sont quelques-uns des sujets qui ont retenu l'attention des artisans de l'émission *Des racines et des ailes* dans la Capitale-Nationale afin d'illustrer l'hiver québécois.

Après quatre jours de tournage au Saguenay, l'équipe concentrera son travail dans le secteur de Québec jusqu'à son départ, le 23 février, a expliqué Christine Lamotte, rédactrice en chef de l'émission.

Un détour par la Forêt Montmorency, une visite du cap Tourmente, des îles de Montmagny et un vol en hélicoptère pour immortaliser les paysages de la Capitale-Nationale sont également prévus.

Ils rencontreront plusieurs intervenants durant leur séjour, allant de membres de la Garde côtière canadienne, d'un

photographe qui milite pour la préservation du patrimoine bâti, du chef français Arnaud Marchand, établi au Québec depuis plusieurs années, en passant par la famille Lachance, famille reconnue pour sa pratique du canot à glace.

Autant pour la planification du tournage au Saguenay qu'à Québec, Christine Lamotte a été ravie par l'accueil chaleureux réservé à l'émission. D'ailleurs, le fait qu'elle partage elle-même sa vie avec un Québécois n'est certainement pas étranger à ce premier arrêt du magazine français dans la province, elle qui portait déjà ce coin de pays dans son cœur. Dans les dernières années, *Des racines et des ailes* a surtout concentré ses tournages en France et dans les territoires d'outre-mer français.

L'équipe de recherche sera de retour au Québec, à l'automne, afin de compléter le tournage de l'épisode *Le goût du Québec*. Aucun plan de match n'a encore été établi à ce sujet. MYRIAM GAUTHIER



Marc-André Galbrand, directeur général de Contact Nature — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

MULTIPLES FRACTURES POUR UN HOMME DE 37 ANS DE SAINT-GÉDÉON

Un motoneigiste happé par un F-350

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Un motoneigiste de 37 ans de Saint-Gédéon a subi de multiples fractures alors qu'il a été happé par un camion F-350 au moment où il traversait le chemin Saint-Benoît, à Jonquières.

L'accident est survenu à 15h50 un peu avant le centre de ski Le Norvégien.

Le motoneigiste, qui était accompagné par au moins une autre motoneige, a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi. «Il était en salle d'opération, a raconté en fin de soirée le lieutenant Denis Harvey du Service de police de Saguenay (SPS). Il a eu des fractures importantes aux jambes, dont celle qui a subi l'impact. Mais on ne craint pas pour sa vie.»

Selon les premières indications, l'accident aurait résulté «d'une distraction», a indiqué le lieutenant. Rencontré sur place, le porteparole de la SPS, Bruno Cormier, mentionnait qu'il était possible

que l'aveuglement ait joué un rôle, car la piste faisait face au soleil à ce moment à l'endroit où elle croise le chemin Saint-Benoît.

«**Je ne l'ai jamais vu. Ce sont mes ballons gonflables latéraux qui ont ouvert. Je ne voyais plus rien, je n'avais plus de frein ni de conduite.**»

— Le conducteur du F-350

«Je ne l'ai jamais vu, a commencé par raconter le conducteur du F-350 rencontré sur place. Ce sont mes ballons gonflables latéraux qui ont ouvert. Je ne voyais plus rien, je n'avais plus de frein ni de conduite.»

Après avoir happé la motoneige, il a continué son chemin sur quelque 150-200 mètres avant de s'immobiliser dans la neige, au bas de la côte. Lors de la collision,

le réservoir d'essence de la motoneige a pris feu et a été éjecté de l'engin. Le motoneigiste était également en flammes lorsqu'il se trouvait au sol.

«J'ai vu son chum qui est arrivé du sentier. Je le voyais debout et il avait l'air à le chercher», a-t-il poursuivi, en ajoutant qu'il avait contacté la centrale 911 immédiatement.

«Quand je suis arrivé à côté, son chum était en panique. L'homme me répondait et il disait qu'il avait mal à sa jambe. On lui a remis ses mitaines et ses bottes», a-t-il raconté aussi.

Le conducteur de la camionnette habite le secteur et est donc un habitué du chemin Saint-Benoît. Au moment de l'accident, les conditions étaient belles, malgré la surface enneigée. «J'espère qu'il va bien aller. Que le pick-up et que le ski-doo soient brisés, ce n'est pas bien grave», disait-il au moment de l'entrevue dans le véhicule de Bruno Cormier.

Le lieutenant Harvey a même raconté que l'homme avait appelé les policiers en soirée pour s'informer de son état de santé.



La motoneige est demeurée sous le camion, alors que le motoneigiste a été éjecté. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RÉVOCACTION DE SA LIBÉRATION JUSTIFIÉE

L'appel du meurtrier rejeté



STÉPHANE BÉGIN
sbégin@lequotidien.com

Les commissaires de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) étaient justifiés de révoquer la semi-liberté du meurtrier Michel Fortin, en août 2018. La Section d'appel de la CLCC confirme donc la position.

Dans une décision rendue il y a deux semaines, deux commissaires ont analysé les motifs de l'appel logé par Michel Fortin en date du 9 octobre 2018.

Il faut se rappeler que l'Almatois de 49 ans a été condamné en mai 2000 de deux meurtres au deuxième degré, d'avoir causé des lésions corporelles par négligence criminelle, d'usage d'arme à feu, de possession non autorisée et délibérée d'une arme à feu et de possession d'arme pendant une ordonnance d'interdiction pour des événements survenus le 14 octobre 1999.

Lors de cette soirée au bar La Traverse de Chicoutimi, Stéphane Murray et André Simard sont tombés sous les balles de l'assassin.

En août 2018, lors de sa troisième remise en liberté, Fortin a dû être ramené au pénitencier de Cowansville jusqu'à sa prochaine tentative de recouvrer une semi-liberté, qui pourrait être entendue en août 2019.

La libération de Fortin a été révoquée, car il n'a pu justifier les dépenses réalisées dans les mois précédents et n'a pu fournir son relevé bancaire.

Au moment où il est retourné à l'ombre, Fortin a fini par avouer qu'il avait dépensé une grande partie des 2300 \$ qu'il avait retiré de son compte pour payer une prostituée, des chambres d'hôtel, et pour avoir utilisé un téléphone dans un hôtel pour un contrôle de ses déplacements et des taxis.

Le détenu prétendait que la CLCC n'avait pas tenu compte de sa longue période en communauté et que son équipe de gestion de cas suggérait qu'il poursuive son cheminement en communauté.

Il a insisté sur le fait que son seul comportement problématique était attribué à la fréquentation des prostituées et qu'il n'y avait rien en lien avec sa criminalité.

« Aux termes de son analyse, la Section d'appel est d'avis qu'il était raisonnable pour la Commission de peser ces éléments comme facteurs déterminants dans son analyse, avec comme toile de fond votre criminalité qui inclut deux



La révocation de la liberté de Michel Fortin était justifiée, selon la Section d'appel de la Commission des libérations conditionnelles du Canada. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

meurtres au deuxième degré », écrit la section d'appel.

« Contrairement à vos soumissions, la Section d'appel est d'avis qu'il était raisonnable de faire un lien entre votre fréquentation des prostituées et votre cycle de délinquance. La Commission a pesé

que la plus récente évaluation psychologique du risque, produite en mai 2014, indique que vous présentez un risque modéré de récidive violente, mais pouvant devenir modéré/élevé si vous fréquentez des milieux à risque. Et nous prenons en considération que vous avez menti à vos intervenants sur la fréquentation d'une ex-prostituée », indiquent les deux commissaires.

En considérant tous ces facteurs et ces motifs, la Section d'appel précise qu'il n'est pas déraisonnable que la CLCC ait conclu que le plan de sortie de Fortin était incomplet et que le risque de semi-liberté ou en libération conditionnelle complète était inacceptable.

PAS LA PREMIÈRE FOIS

Michel Fortin n'en est pas à sa première révocation de sa semi-liberté.

En 2011, les commissaires de

la CLCC avaient accepté de lui accorder du temps libre sans surveillance, mais elle lui avait été révoquée en 2013 après qu'il se soit retrouvé dans une maison où l'on vend et consomme des stupéfiants (crack house).

En mars 2016, Fortin bénéficie à nouveau d'une décision favorable de la commission et est remis en liberté, mais celle-ci fut de très courte durée, car après deux mois, il a été réincarcéré.

Après avoir passé environ trois autres mois en détention, Fortin était remis en semi-liberté en septembre 2016.

L'individu s'est bien comporté et avait obtenu des prolongations de sa semi-liberté en mai et décembre 2017.

Les choses ont commencé à se corser pour Fortin en mai 2018 lorsque la commission a demandé un relevé bancaire afin de vérifier l'état de ses finances.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	19
détente	18
décès	23
économie & bourse	17
horoscope	19
météo	20
petites annonces	20
télévision	19
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ÉLIXIR, nom masculin

Définitions – Médicament oral qui se présente sous forme liquide. – Philtre aux vertus magiques. Élixir d'immortalité.

Étymologie – De l'arabe *al*, 'le', et *iksīr*, 'pierre philosophale'.

Cooccurrences – précieux élixir, mystérieux élixir, élixir miraculeux, élixirs floraux ; élixir de jouvence, élixir de jeunesse ; boire l'élixir ; recette de l'élixir, goutte d'élixir...



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

MANDAT D'ARRESTATION CONTRE MARC CLAVEAU

Une nuit « d'enfer » en détention

STÉPHANE BÉGIN

sbegim@lequotidien.com

Le Chicoutimien Marc Claveau a eu droit à toute une surprise à sa sortie de la salle d'audience des petites créances du Palais de justice de Chicoutimi, mardi, parce que des policiers l'attendaient pour procéder à son arrestation.

L'individu de 42 ans se trouvait sous mandat d'arrestation pour avoir omis de se présenter aux procédures judiciaires du 15 janvier 2019.

Mardi, lorsqu'il a terminé sa cause aux petites créances, des policiers du Service de police de Saguenay (SPS) et des constables spéciaux du palais de justice ont procédé à son arrestation en raison d'un mandat du tribunal. Comme il était trop tard pour qu'il comparaisse au tribunal, il a été conduit au quartier général du SPS pour y passer la nuit.

« Je suis complètement dépassé par les événements. J'ai toujours respecté les lois. Je vis honnêtement. De me retrouver arrêté et de passer une nuit en détention, ce fut comme un enfer pour moi », a relaté Claveau, menottes aux poignets.

L'homme a comparu devant le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, mercredi midi. Il a expliqué la raison pour laquelle il était absent du tribunal le 15 janvier.

Claveau a été accusé de voies de fait et de harcèlement, en novembre 2017, après que son grand-père l'ait appelé parce que des individus se trouvaient sur place pour lui dérober son argent.

« Mon grand-père a demandé mon aide. Environ 20 minutes plus tard, j'étais à sa maison, qui était comme ma deuxième résidence. J'agissais comme aidant naturel auprès de mon grand-père », a mentionné Marc Claveau pour expliquer les accusations.

« J'ai dit à ces gens de partir. Ils ont appelé la police et m'ont accusé injustement de voies de fait et de harcèlement. Mais j'étais

chez mon grand-père et eux n'avaient pas à être là », dit-il.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a bien tenté de soumettre le dossier de Claveau au programme des mesures de rechange, mais l'accusé a refusé d'y aller.

« Je n'avais pas à m'excuser auprès de ces gens, qui étaient là pour enlever l'argent à mon grand-père », a-t-il poursuivi.

Mais le juge Boudreault lui a expliqué qu'il n'était pas là pour le reconnaître coupable ou non de ces infractions, car il ne s'agissait pas de son procès.

« Je dois déterminer si je vous garde en détention jusqu'à la tenue du procès ou si je vous remets en liberté. Je veux donc connaître les explications pour justifier votre absence du tribunal le 15 janvier dernier », a indiqué le magistrat.

La réponse de Marc Claveau est venue rapidement.

« Je n'étais pas au courant. Je ne le savais

pas. Personne ne m'a avisé de la situation. Mon avocat de Québec ne m'a jamais avisé que je devais être présent au tribunal à cette date », a précisé l'accusé.

Le tribunal a d'ailleurs démontré que ni l'accusé ni l'avocat n'étaient présents le 15 janvier pour demander une remise ou une date de procès.

Le juge Boudreault a accepté de remettre Marc Claveau en liberté jusqu'au moment, à court terme, où il se trouvera un nouvel avocat et que celui-ci sera en mesure de fixer une date de procès.

Le magistrat a rappelé que le dossier traîne depuis novembre 2017 et que, selon la décision de la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Jordan, un dossier de ce genre doit être réglé dans un délai de 18 mois.

Le juge Michel Boudreault a accepté de remettre Marc Claveau en liberté en attendant la suite des procédures. —ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



› MATIN DIFFICILE SUR LES ROUTES

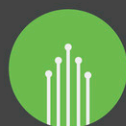
La circulation a été particulièrement difficile sur les routes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mercredi matin. D'abord, une collision entre quatre véhicules a perturbé la circulation à Saint-Bruno. L'accident, survenu un peu avant 8 h, à la jonction des routes 169 et 170, a causé un ralentissement de la circulation. Un camion-citerne a par ailleurs effectué une sortie de route sur la 169 à 6 h 55 (photo). Le camion rempli d'essence s'est retrouvé dans le fossé. À Chicoutimi, une jeune femme a été heurtée par un véhicule de la Société de transport du Saguenay (SPS) aux abords de l'UQAC, peu avant 8 h. « L'autobus circulait à très basse vitesse. On parle de blessures très légères. Elle a tout de même été transportée à l'hôpital pour s'assurer que tout allait bien », signale Bruno Cormier, porte-parole du SPS. ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

TÉLÉNET
COMMUNICATIONS

PREMIER EN
SOLUTIONS D'AFFAIRES
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Téléphonie
d'affaires



Internet
Fibre Dédiée



Solutions
d'hébergement (Cloud)

POUR DES SOLUTIONS
SIMPLES ET
PERSONNALISÉES,
À LA HAUTEUR
DE VOTRE ENTREPRISE!

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE
D'EXPERTS DÈS AUJOURD'HUI

418.545.7070

telenetcommunications.com

RESTRUCTURATION À L'UQAC

La direction fait volte-face

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Alors que la communauté universitaire de l'UQAC poursuivra jeudi le débat entamé le 18 janvier dernier autour d'une proposition de restructuration du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, voilà que la direction fait volte-face et annonce que le département poursuivra ses activités dans sa forme actuelle. Cette mesure aurait pu se solder par son abolition et la création d'un bureau de la recherche.

Le Syndicat des professeurs a prévu une assemblée générale extraordinaire portant sur le sujet.

Selon Marie-Karlynn Laflamme, porte-parole de l'UQAC, une présentation de modification à l'organigramme de l'UQAC a été faite le 18 janvier par le vice-recteur enseignement, recherche et création par intérim, Réal Daigneault, dans le sillage de l'adoption de la nouvelle planification stratégique adoptée par le conseil d'administration de l'UQAC le 11 décembre dernier.

M^{me} Laflamme a mentionné que la proposition d'abolition du

décanat à la recherche et son remplacement vise à donner plus de flexibilité à l'institution dans le cadre de cette nouvelle planification stratégique.

« Le projet est présentement en mode consultation et on trouve que c'est un peu vite pour crier au loup. »

M^{me} Laflamme fait référence au fait que le Syndicat des professeurs se positionnera sur la proposition, mais aussi sur les propos tenus mercredi après-midi dans l'anonymat par un comité de mobilisation qui reproche à la rectrice de vouloir nommer un proche et un professionnel de recherche en la personne de Claude Gilbert, actuel directeur de la planification et du développement stratégiques, au sein du futur bureau de la recherche.

NOTE INTERNE

Cependant, à la veille de l'assemblée des professeurs, il semble qu'une volte-face ait eu lieu au sein de la direction alors que M. Daigneault a fait parvenir aux professeurs une note interne, en fin d'après-midi, informant que le décanat de la recherche et de la création poursuivra ses



Le décanat de la recherche poursuivra ses activités dans sa forme actuelle. —PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANNE L. ST-GELAIS

activités dans sa forme actuelle.

Les professeurs ont été informés que dans le cadre de la planification stratégique et dans le but d'amorcer rapidement les

plans d'action qui en découlent, M. Daigneault proposera lors du prochain conseil d'administration l'ouverture des postes de doyen des affaires départementales,

de registraire, de directeur de la bibliothèque, ainsi que la création d'un poste de responsable des programmes rattaché au décanat des études.

Sculpteurs d'un jour à Saguenay en neige

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

Les bénéficiaires des départements du Centre de réadaptation du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont devenus des acteurs de Saguenay en neige, jeudi. Plus de 70 d'entre eux, de l'un ou l'autre des secteurs du centre, sont devenus des sculpteurs d'un jour, laissant de côté leurs différences.

Le centre est impliqué dans l'événement depuis huit ans, mais pour plusieurs, il s'agissait d'une première expérience du genre.

Les participants devaient sculpter un des six blocs de neige à l'image du modèle choisi. Une grenouille, une main ou le visage de Mickey Mouse faisaient partie des options. À l'heure du dîner, les artistes avaient déjà obtenu une bonne note.

« Ça leur permet de travailler des mouvements différents qu'ils font habituellement en gymnase ou au centre de réadaptation, en plus de leur permettre de rencontrer des gens et d'apprendre à

communiquer dans un contexte naturel, a expliqué le responsable du groupe et intervenant en déficience visuelle au CIUSSS, Marc Boulianne. Ça regroupe des gens qui sont parfois seuls à la maison et ça crée des liens au cœur d'une activité hivernale. »

BONS SOUVENIRS

Les participants comptaient sur les conseils de Marie-Ève Dallaire, technicienne en orthèse et prothèse au Centre de réadaptation. Artiste dans l'âme, elle s'est remémoré de bons souvenirs, car son père a jadis participé à Saguenay en neige.

« Ils sortent d'ici avec un projet commun palpable et il y a un sentiment de fierté qui ressort, a fait remarquer Marc Boulianne. Ils socialisent, ils ont du plaisir et le temps d'une journée, ils deviennent sculpteurs à Saguenay en neige. Ça démontre qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une grande adaptation pour que la société puisse inclure ces gens dans leurs activités. C'est une belle occasion de passer le message. »



Les participants ont été récompensés pour leurs efforts, jeudi, en obtenant de bons résultats. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Marc Boulianne est intervenant en déficience visuelle pour le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ASSEMBLÉE DE CITOYENS À LAC-KÉNOGAMI

Une pétition, puis un ton qui a baissé

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

C'était au tour des citoyens de Lac-KénoGami de faire connaître leur mécontentement mercredi soir, alors qu'environ 200 d'entre eux avaient pris place à l'édifice municipal. Alors que l'ambiance semblait explosive au départ lors de la présentation du conseiller Jonathan Tremblay, ils ont transmis leurs préoccupations dans un climat loin de la confrontation.

Le moment fort est intervenu au tout début de la période de discussion ouverte au public. Une résidente du secteur depuis cinq ans, Geneviève Belley, a mentionné qu'elle faisait circuler une pétition ayant déjà recueilli 316 signatures. Sa pétition semblait rejoindre la réalité de plusieurs de ses concitoyens. Elle énumérait plusieurs

récriminations, notamment que plusieurs « n'ont pas accès au système d'aqueduc, "n'ont pas de service d'eaux usées", "n'ont pas de service d'ordures résidentielles hebdomadaire", et bien d'autres points. "Je ne sais pas si je reprendrais la même décision de me construire aujourd'hui, a-t-elle lancé au conseiller. Je sais que probablement rien ne va changer, mais il faut commencer à faire germer."

Après une salve d'applaudissements, Jonathan Tremblay s'est engagé à déposer la pétition au conseil de ville de lundi prochain si tel était son désir.

Avant d'entendre les citoyens, Jonathan Tremblay avait, passant point par point son ordre du jour, pris la parole pendant près d'une heure. Quelques moments d'impatience ont été entendus alors que des gens l'ont interpellé directement.

Ayant senti venir le coup, il est revenu sans surprise sur la hausse de salaire des élus de Saguenay, qui réapparaît très souvent dans les récriminations.

Il a raconté que lors de son mandat précédent, il avait encore assez de temps pour occuper un poste à temps partiel d'enseignant, mais que ses nouvelles tâches et la réduction du nombre de conseillers ne lui donnaient plus ce temps. Il a expliqué encore une fois que la hausse de 20 000 \$ du salaire de base, passé de 32 000 \$ à 52 000 \$, se divisait en deux. Il y avait d'abord une moitié qui permet de retrouver le salaire net perdu en raison de l'imposition par le fédéral de l'allocation de dépenses de 16 000 \$. L'autre moitié est une hausse de salaire pour retrouver une certaine équité avec les autres grandes villes comparables.

"Si on veut attirer des jeunes et des gens de tout acabit, je pense

qu'il y a un coût. Mais le 66 %, c'est vrai qu'il nous fait mal", a-t-il admis, en référence à la hausse brute du salaire de base.

Plus la rencontre avançait et plus le ton baissait, alors que plusieurs sujets abordés relevaient plus de cas particuliers. Certains sont même venus féliciter le conseiller pour son courage et l'ont

encouragé à tenir plus souvent des rencontres du genre.

L'auteur de ces lignes a dû quitter vers 20 h 50. Selon la conseillère Julie Dufour, le reste de la rencontre s'est bien déroulé. "Le ton a même descendu encore plus", a-t-elle dit lorsque jointe par téléphone. La rencontre a pris fin un peu avant 22 h.



Environ 200 résidents de Lac-KénoGami ont pris place à l'édifice municipal. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UNE TECHNOLOGIE
ÉPROUVÉE
QUI VOUS REDONNERA
LE SOURIRE!

Notre service de prothèses fixes sur implant en zircone : une solution d'aspect naturel!

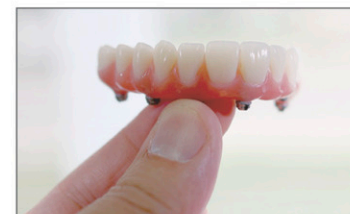
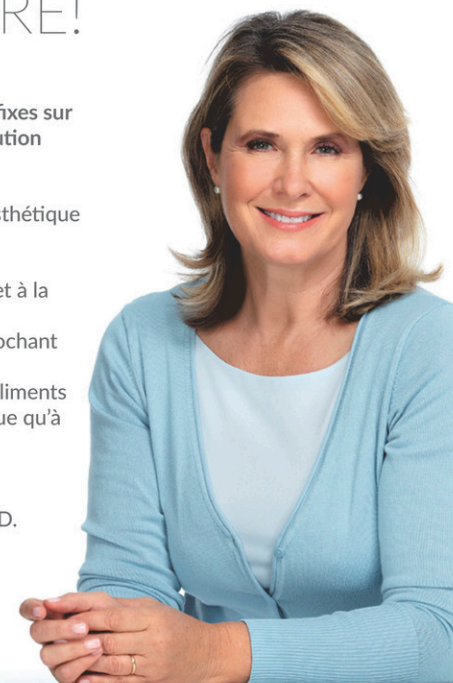
- Un matériau hautement esthétique
- De meilleures propriétés mécaniques et une biocompatibilité qui permet à la prothèse de perdurer
- Une translucidité se rapprochant de l'émail d'une dent
- Un confort supérieur, les aliments collent moins à la céramique qu'à l'acrylique

Prenez rendez-vous avec le
Dr François Blackburn, D.M.D.
Dentiste généraliste.

Pour une consultation
gratuite : 418 542-3368

CLINIQUE
DENTAIRE &
D'IMPLANTOLOGIE
FRANÇOIS BLACKBURN

dentistblackburn.com



CÉGEP DE JONQUIÈRE

NOUVEAU PROGRAMME

PROCÉDÉS INDUSTRIELS

FAIRE LA DIFFÉRENCE
DANS LE MONDE
DE DEMAIN

Devenez technicien de procédés pour travailler dans le domaine :

- des mines ;
- de l'industrie papetière ;
- de la chimie verte et du développement durable.



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Le Cégep

pour

INNOVER

OFFERT DÈS AUTOMNE 2019

INSCRIPTION AVANT
LE 1^{ER} MARS 2019

RARETÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Un projet de coopérative à l'étude



ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

À l'instar de plusieurs autres domaines, celui de l'agriculture n'échappe pas aux problèmes de la gestion et de la rareté de la main-d'œuvre. Un comité formé d'acteurs du milieu étudie la possibilité de mettre sur pied une coopérative de main-d'œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'offrir un peu de répit aux agriculteurs.

Le comité constitué de représentants du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), de la MRC, de la coopérative Nutrinor et de dirigeants de l'UPA est en mode exploration. Des rencontres avec des membres de coopératives existantes ailleurs au Québec ont eu lieu et des

« Il s'agit d'une coopérative de solidarité. Le nom le dit, il faut être solidaires entre producteurs. Ce sont les cas les plus urgents qui sont traités. Une dépression, une opération ou même une semaine de vacances. Les producteurs qui ont des besoins réguliers doivent continuer de faire leur recherche. »

— Yvon Simard, membre du comité

discussions avec les agriculteurs sont en cours.

« Nous sommes en période d'exploration. On regarde qu'est-ce qui pourrait être fait ici vu les besoins découlant de la détresse psychologique et de toutes les difficultés de la main-d'œuvre qui sont vécues dans tous les secteurs d'activités », explique un des membres du comité, Yvon Simard.

Les dernières semaines ont permis au comité de prendre connaissance des modèles de coopératives existants. Des membres se sont, entre autres, rendus dans la MRC d'Arthabaska et en Beauce.

Le modèle d'Arthabaska, qui existe depuis cinq ans, est présenté aux agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Il s'agit d'une coopérative de solidarité. Le nom le dit, il faut être solidaires entre producteurs. Ce sont les cas les plus urgents qui sont traités. Une dépression, une opération ou même une semaine de vacances. Les producteurs qui ont des besoins réguliers doivent continuer de faire leur recherche », témoigne M. Simard.

VASTE TERRITOIRE

L'immensité du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pose problème. La région devrait être découpée, par souci de logistique, en plusieurs secteurs. Vu la distance qui peut séparer les entreprises agricoles, le partage de la main-d'œuvre est presque impensable entre le Saguenay et le Haut-du-Lac. Il devra être fait à l'intérieur des secteurs définis.

Le comité ne s'en cache pas, à ce stade, tous les scénarios sont sur la table. La demande des producteurs permettra de définir les besoins réels. Ainsi, le projet pourrait s'étendre à l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou sous forme de projet pilote dans une MRC définie.

MAIN TENDUE

M. Simard tend la main aux producteurs intéressés par un tel



Martin Gilbert et Daniel Gobeil de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean. —PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

service. Ils sont invités à contacter l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de faire part de leurs besoins et, par le fait même, d'être informés des prochains développements du travail réalisé par les comités.

Le président des Producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Daniel Gobeil, est favorable à une telle initiative.

« Les producteurs ont souvent de petits besoins. Ils n'ont pas toujours les moyens de faire

des embauches sur une base annuelle. Aussi, la nouvelle génération recherche encore plus la qualité de vie. C'est une problématique qui se retrouve dans tous domaines confondus », a-t-il confié.

Plusieurs défis pour l'année à venir

L'année à venir ne sera pas différente de la dernière puisqu'elle s'annonce pavée de défis pour les producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La croissance et la conservation des entreprises existantes ainsi que le prix d'achat du lait font partie des défis pour l'année à peine entamée.

La semaine en cours, qui est dédiée à des assemblées d'information et de consultation à travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean, permet de prendre le pouls des producteurs laitiers. Le bilan de la dernière année, la situation des marchés et un survol des ententes commerciales internationales se retrouvent au cœur des discussions.

Après une première rencontre qui se tenait, lundi, à Saguenay, les producteurs s'étaient donné

rendez-vous, mercredi, à Alma. Ce fut l'occasion pour une trentaine de membres de réfléchir à l'aide offerte dans le cadre de programmes dédiés à la relève ainsi qu'au démarrage en production laitière.

« L'incertitude par rapport aux ententes commerciales et les questions quant au nouveau *Guide alimentaire canadien* sont visibles chez les membres. Le moral s'est amélioré comparativement au printemps dernier. Nous avons eu plusieurs mois avec le prix du lait qui était ordinaire », a confié le président des Producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Daniel Gobeil. L'ajustement du prix d'achat du lait, en septembre dernier, a permis d'augmenter les revenus et de calmer, en partie, les inquiétudes des membres.

Les rencontres avec les producteurs laitiers du Lac-Saint-Jean se termineront, vendredi, au Centre communautaire d'Albanel. Ces rassemblements se déroulent en marge d'une campagne électorale au palier fédéral. M. Gobeil rappelle que le gouvernement libéral a fait des promesses.

QUINZE FERMES DE MOINS

Le regroupement des producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte un peu plus de 282 membres dans la région. Les défis de la dernière année auront amené une quinzaine de producteurs à abandonner le métier. L'absence de relève, l'incertitude face à l'avenir et les volontés gouvernementales sont à la base de plusieurs de ces déchirantes décisions. ANNIE-CLAUDE BRISSON

TARIFICATION DE LA PÊCHE BLANCHE

Sainte-Rose dans son droit

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Contrairement à ce qui circulait parmi certains pêcheurs, la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord possède la légitimité pour imposer des tarifs pour la pêche blanche pratiquée devant le village.

C'est ce que confirme un relationniste du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il explique que bien que les cours d'eau, comme le Saguenay, relèvent de la juridiction fédérale, les pouvoirs sont transférés aux provinces et aux municipalités lorsqu'il ne s'agit pas de navigation. « L'ensemble des cours d'eau navigables du Canada est sous compétence fédérale et est régi par la Loi sur la protection de la navigation. Cependant, Transport Canada (TC), qui est responsable de l'application de cette loi, n'intervient qu'en ce qui a trait à la navigation. Ce ministère délègue donc aux autorités provinciales et municipales la responsabilité en ce qui concerne la tenue d'activités comme la pêche blanche, tant que celles-ci ne constituent pas un obstacle à la navigation », a répondu par courriel Sébastien Gariépy.

Pour qu'une municipalité puisse intervenir, il suffit que la portion du cours d'eau se trouve sur son territoire. « Lorsqu'une municipalité est bordée par un cours d'eau et que ses limites territoriales s'étendent dans l'eau, elle peut dès lors adopter un règlement municipal afin d'encadrer une activité sur la portion du cours d'eau qui est



Bien que les cours d'eau soient de juridiction fédérale, les municipalités peuvent imposer des tarifs pour la pêche blanche sur les cours d'eau compris dans leur territoire. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

comprise dans son territoire. Dans le cas des activités sur la glace, une municipalité peut adopter un règlement, notamment pour des raisons de sécurité, tel que prévu à l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales. (...) Une municipalité qui décide de se prévaloir de ce mode de financement doit cependant adopter un règlement

précisant les caractéristiques du mode de tarification retenu, et ce, préalablement à son application », a-t-il poursuivi.

Dans le cas d'une portion d'un plan d'eau qui ne se trouverait pas sur le territoire d'une municipalité, la gestion reviendrait à la MRC. « La MRC dont le territoire comprend un territoire non organisé

(TNO) aquatique est présumée être une municipalité locale à l'égard de celui-ci », a-t-il indiqué.

Quant au règlement comme tel, il relève de la législation provinciale, par la Loi sur la fiscalité municipale (LFM), qui spécifie qu'une « municipalité peut adopter un règlement afin de prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification. La loi considère comme mode de tarification, entre autres, un prix exigé ponctuellement ou sous forme d'abonnement pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité ».

Rappelons que la nouvelle tarification avait fait la manchette à la fin décembre, alors qu'un rabais de 50 % est accordé aux résidents de Sainte-Rose-du-Nord pour les zones 2 à 6. Le tarif régulier pour ces zones est de 150 \$ pour la saison. Il n'y a toutefois aucun rabais accordé pour la zone 1, sur le site de l'anse de la Descente des Femmes, alors que les pêcheurs déboursent 370 \$ pour la saison ou 390 \$, si leur cabane de pêche comprend une cabanette.

35^e édition

AGUENAY 35 EN NEIGE ANS

Du 31 janvier au 10 février 2019

ADMISSION GRATUITE

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER GRANDE SOIRÉE D'OUVERTURE

Dès 18h

- Animation Vitalité Tim Hortons
- Démonstration spectaculaire des Fous du Roi
- Les Grandes Glissades Sunwing
- Visitez notre MaisoNeige!

19h

- Feu d'artifice réalisé par PyroSpek

20h

- Fêtez avec King Melrose en spectacle

Venez voir les sculpteurs à l'œuvre au Parc de la Rivière-aux-Sables! Pour la programmation complète, visitez www.saguenayenneige.com et suivez-nous sur

Partenaires: Ville de Saguenay, Patrimoine canadien, Canadian Heritage, Tim Hortons, ASPHALTE, EXCAVATION, METRO plus, Desjardins, SUNWING, Saguenay Nouvelle École, AMÉRIQUEMENTS TANGUAY, Hydro Québec.

Célébrons nos fabricants et l'achat local!

La société régionale en **CARICATURES**
présentée par la Société des fabricants régionaux

MERCI À NOS PARTENAIRES ET NOS 300 PARTICIPANTS

Partenaires: RioTinto, Promotion Saguenay, Deloitte, bdc*, CAIN LAMARRE, FONDS régionaux de solidarité FTQ, IQ Investissement Québec, leQuotidien, Niobec, Calypso.

Artistes: FELIX GAUTHIER, DANIEL TREMBLAY, ANNE ST-HILAIRE, MAXIME GAUTHIER, ERIC CLOUTIER, EMILE GILBERT.

Précision

Dans le dossier de Steven Tremblay, qui a plaidé coupable d'avoir volé pour 1240 \$ de pots de sauce à spaghetti au commerce Produits alimentaires Pag de Chicoutimi, il avait été mentionné que l'individu devait vendre cette marchandise dans le cadre d'une campagne de financement pour les Chevaliers de Colomb. Cet organisme n'a jamais été impliqué dans cette affaire. Une mauvaise information a été transmise aux médias. La vente de la sauce aurait dû se faire pour une autre organisation de Jonquière, mais l'accusé n'a jamais remis l'argent à cet organisme. Il doit rembourser le commerce volé dans les semaines à venir. Nos excuses aux Chevaliers de Colomb.

L'écart se resserre

Les libéraux de Trudeau devancent les conservateurs par deux points, selon un sondage Mainstreet



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

À quelques mois du scrutin fédéral de l'automne prochain, l'avance des libéraux fédéraux sur le Parti conservateur a fondu à seulement deux points, alors qu'elle était encore de cinq points en novembre dernier, révèle un sondage Mainstreet.

Le coup de sonde accorde 37 % de la faveur populaire aux troupes de Justin Trudeau, contre 35 % pour celles d'Andrew Scheer, après répartition des indécis. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) suit loin derrière avec seulement 11,5 % des intentions de vote. Au Québec, le PLC obtient 42 % d'appui, loin devant le PCC (19 %), le Bloc québécois (13,5 %) et le NPD (9 %).

Ce sondage Mainstreet a été effectué par appels automatisés du 12 au 17 janvier derniers. Son échantillon de 7941 répondants donne une marge d'erreur de $\pm 1,1$ %, 19 fois sur 20 — mais les marges d'erreur sont plus grandes dans les sous-échantillons provinciaux.

Les libéraux demeurent toutefois assez clairement favoris pour gagner les élections de cette année, analyse l'ex-ministre libéral et président de la division québécoise de Mainstreet Luc Fortin, en partie parce que les appuis des conservateurs sont concentrés en Alberta (60 %) et dans les Prairies (50 %), où ils atteignent des niveaux qui ne se traduisent pas en sièges supplémentaires. Et en partie parce qu'« une autre chose à souligner, ajoute M. Fortin, c'est qu'il n'y a pas eu une forte hausse des appuis conservateurs depuis novembre dernier. C'est surtout à cause d'une montée du NPD dans

certaines provinces qui a fait reculer le Parti libéral ».

En Ontario en particulier, les progrès du NPD ont fait fondre l'avance libérale de 11 à 6 % sur les conservateurs depuis novembre. Et en Colombie-Britannique, c'est même maintenant le PCC qui est en avance (35 à 33 %). Mais malgré ces récents progrès, les appuis néo-démocrates se situent toujours bien en dessous de leurs niveaux de l'élection de 2015 — par presque 10 points en Colombie-Britannique et par une bonne quinzaine de points au Québec.

Dans la Belle Province en particulier, analyse M. Fortin, « ces chiffres-là montrent une progression de sept points pour les libéraux comparé à 2015, alors qu'ils avaient gagné 40 sièges. Alors on peut penser qu'avec des appuis comme ceux de ce mois-ci, ils feraient plus de gains encore. Ça veut dire que le Québec est encore plus important pour le gouvernement Trudeau, et on comprend pourquoi il met beaucoup d'énergie au Québec: parce que sa majorité en dépend. »

« Ça veut dire que le Québec est encore plus important pour le gouvernement Trudeau, et on comprend pourquoi il met beaucoup d'énergie au Québec: parce que sa majorité en dépend. »

— Luc Fortin, président de la division québécoise de Mainstreet, au sujet de l'avance des libéraux au Québec

Par ailleurs, en plus des intentions de vote, Mainstreet a également mesuré l'optimisme de la population à l'égard de l'économie canadienne pour la prochaine année et de leurs finances personnelles. « Généralement, explique M. Fortin, quand les gens sont satisfaits de la performance économique, ils ont tendance à voter pour le gouvernement. Et ils se disent plutôt optimistes dans notre sondage. »

En effet, 55 % des sondés se sont dits « très » ou « assez optimistes » quant à la tenue prochaine de l'économie canadienne, contre 36 % de



Justin Trudeau et les libéraux demeurent toutefois assez clairement favoris pour gagner les élections de cette année, analyse l'ex-ministre libéral et président de la division québécoise de Mainstreet, Luc Fortin. — PHOTO PC, SEAN KILPATRICK

» SI DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES ÉTAIENT TENUES AUJOURD'HUI, POUR QUEL PARTI VOTERIEZ-VOUS ?

	PARTI LIBÉRAL DU CANADA	PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	PARTI VERT DU CANADA	PARTI POPULAIRE DU CANADA	BLOC QUÉBÉCOIS	AUTRE PARTI
AU CANADA	37,2 %	35,1 %	11,5 %	7,2 %	4,2 %	3,2 %	1,5 %
AU QUÉBEC	42,4 %	19,1 %	8,9 %	8,4 %	5,0 %	13,5 %	2,7 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

« très » ou « assez pessimistes ». La tendance est encore plus nette en ce qui concerne les finances personnelles, où Mainstreet a obtenu

61 % de réponses optimistes et 31 % de pessimistes.

« C'est une bonne nouvelle pour le gouvernement en place, cela

démontre que les gens ne ressentent pas d'insécurité financière, et c'est un déterminant important du vote », indique M. Fortin.

SÉCURITÉ DU SOMMET DU G7

Une facture totale de 308 millions \$

JOËL-DENIS BELLAVANCE
La Presse

Les coûts pour assurer la sécurité des participants au Sommet du G7 à La Malbaie, dans la région de Charlevoix, en juin dernier, ont atteint 233 millions de dollars uniquement pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC), démontrent des documents obtenus par La Presse en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

C'est un peu moins que les 259 millions que le gouvernement fédéral avait mis de côté dans le budget de 2018 pour soutenir les efforts de la GRC en matière de sécurité durant le sommet.

Mais si on ajoute la somme de 75 millions de dollars déboursée par le gouvernement du Québec et par les municipalités, la facture totale liée à la sécurité s'établit à 308 millions de dollars pour ce sommet qui a vu le président des États-Unis Donald Trump quitter les lieux à mi-chemin de la rencontre afin de participer à un tête-à-tête avec le dictateur nord-coréen Kim Jong-un.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à rembourser la totalité des

sommes déboursées par Québec et les municipalités en vertu d'une entente conclue l'an dernier. Le gouvernement du Québec devait déposer un rapport détaillé de ses dépenses à l'automne pour obtenir son dû.

Ces coûts demeurent quand même bien en deçà de la facture de 930 millions de dollars qu'avaient dû payer les contribuables canadiens à l'occasion de la tenue des sommets du G8 et du G20, en 2010, respectivement à Huntsville et à Toronto. À l'époque, la Russie faisait partie du club sélect des pays les plus industrialisés de la planète.

Le sommet du G8 de 2003, tenu dans la région montagneuse de Kananaskis, en Alberta, avait entraîné des dépenses de 192 millions de dollars en matière de sécurité.

Les documents obtenus par La Presse démontrent par ailleurs que la GRC a déployé en tout 3872 employés durant le sommet de Charlevoix, dont 3254 policiers en uniforme et 300 policiers en civil.

Il faut dire que les responsables de la sécurité avaient craint des manifestations importantes en raison de la première présence au Canada du président des États-Unis, mais leurs craintes ne



Le gouvernement fédéral s'est engagé à rembourser la totalité des frais encourus par les municipalités, dont Saguenay. —ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

se sont pas matérialisées.

En tout, le Canada estimait à 605 millions les coûts totaux liés à sa présidence du G7 en 2018 – une somme qui incluait les dépenses

du Sommet de Charlevoix, ainsi que celles liées à une série d'autres rencontres étalées pendant l'année, notamment des séances d'information dans des

universités canadiennes.

La France assume la présidence du G7 en 2019. AVEC LA COLLABORATION DE WILLIAM LECLERC, LA PRESSE

SIGNES RELIGIEUX

À François Legault de trancher

PC — C'est François Legault qui décidera s'il faudra respecter ou non le droit acquis des employés de l'État à qui on demandera d'enlever leurs signes religieux.

Le premier ministre a fait savoir mercredi qu'il aura le dernier mot dans ce débat épineux après avoir consulté son caucus.

Les 75 élus de la Coalition avenir Québec (CAQ) sont réunis à Gatineau, mercredi et jeudi, pour discuter notamment du futur projet de loi sur la laïcité, qui interdira aux employés de l'État en position d'autorité de porter un signe religieux, soit les policiers, procureurs, gardiens de prison, mais aussi les enseignants et éducatrices en garderie.

CLAUDE GRAND-PÈRE

Or, le gouvernement n'a pas encore décidé s'il protégera les droits acquis des employés actuels avec une clause grand-père.

«Je vais écouter le caucus et je vais trancher», a fait savoir M. Legault en conférence de presse, mercredi matin.

En mêlée de presse, certains élus ont indiqué qu'ils étaient plutôt

contre l'ajout d'une clause grand-père, mais la plupart d'entre eux refusaient d'exprimer leur opinion.

«Il faut faire très attention avec ça, une clause grand-père, cela implique plein d'éléments», a dit le ministre de la Faune, Pierre Dufour.

Il faut opter pour le «bien général» de la population et éviter les exceptions, même si des jeunes devront peut-être renoncer à leur rêve de carrière, a laissé entendre la députée d'Iberville, Claire Samson.

«Dites-vous que chaque fois qu'on fait une loi, il y a un rêve quelque part qui est brisé», a-t-elle dit.

Il y a des bons arguments pour et contre, a évoqué M. Legault, qui veut savoir ce que pense la population en consultant ses élus.

«Je comprends que certaines personnes sont racistes et veulent interdire tous les signes religieux au Québec, ce n'est pas le cas, a dit M. Legault en anglais. On a choisi un compromis qui est beaucoup plus facile que ce qu'on voit en France.»

OUVERT AUX DISCUSSIONS

Le premier ministre s'est targué d'être ouvert aux partis d'opposition,



François Legault dit que le verdict tombera dans les prochaines semaines. —PHOTO PC

notamment le Parti québécois, qui propose de respecter le droit acquis et de convoquer une rencontre de tous les chefs de parti pour discuter de laïcité.

Il a du même souffle pu suggérer qu'il pourrait pencher pour la reconnaissance d'un droit acquis, si le projet de loi peut ainsi faire l'objet d'un consensus et être accepté plus facilement.

«Si on est au moins deux partis à

défendre les mêmes positions, ça peut aider. [...] A priori, congédier quelqu'un [qui refuserait d'enlever son signe religieux], ce n'est pas avec plaisir que je ferais ça. Par contre, veut-on créer des sortes de clauses orphelins avec des droits selon la date d'embauche?»

Le premier ministre a toutefois rappelé qu'il n'y a rien de tranché pour l'instant, mais que le verdict tombera dans les prochaines semaines.

Ghislain Picard réélu devant Gilbert Dominique

Ghislain Picard a été réélu mercredi au poste de chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL). Il s'agira d'un 10^e mandat pour l'homme âgé de 64 ans. M. Picard a été élu par les 43 chefs de l'APNQL qui avaient été convoqués à Montréal. L'homme originaire de Pessamit a tenu à souligner l'implication de l'ancien chef de bande de Mashteuiatsh, Gilbert Dominique, qui était candidat à la course au leadership. «Je tiens à reconnaître l'engagement de Gilbert pour avoir relevé ce défi. Notre cheminement se poursuivra ensemble dans l'unité, pour le mieux-être des Premières Nations au Québec-Labrador», a indiqué Ghislain Picard dans un communiqué. Les relations politiques font partie des engagements présentés par M. Picard. PRESSE CANADIENNE

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Quand le stress est dans le pré

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL
mst-hilaire@lequotidien.com



Longtemps, la vie d'agriculteur était synonyme de santé psychologique. Certes, le travail sur la ferme a toujours été très exigeant physiquement et les horaires atypiques faisaient en sorte qu'un fermier et sa famille étaient, l'essentiel du temps, retenus sur leurs terres, selon les saisons. Rien n'était facile, mais cette vocation n'était pas reconnue comme génératrice de stress et d'anxiété, bien au contraire. Les agriculteurs étaient libres, maîtres de leur quotidien, et leur relève était pratiquement assurée par les générations à venir. Aujourd'hui cependant, la détresse psychologique, l'un des plus grands maux de la société moderne, a pris d'assaut les entreprises agricoles où 58 % des producteurs se disent victimes d'anxiété, et 35 % souffrent de dépression.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation fort inquiétante, rapportée par le journaliste Guillaume Roy dans notre édition de mercredi. Il y a d'abord l'obligation de performance, sur des fermes toujours plus grosses et, inévitablement, toujours plus endettées. L'accaparement des terres par des sociétés riches, comme Pangéa, a fait disparaître des centaines d'établissements qui avaient jusqu'ici survécu aux époques. À preuve, au début des années 1980, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait plus de 1200 entreprises laitières alors qu'en ce moment, elles sont à peine plus de 280 sur le territoire régional. Or, le volume de production est le même qu'autrefois.

Produire plus, rentabiliser les investissements, grossir, grossir, toujours grossir... Construire et acquérir des équipements modernes, mais aussi hors de prix. Selon un agriculteur consulté sur le sujet, il faut plus ou moins 5 \$ d'actifs pour générer 1 \$ de revenu.

À cette réalité, il faut ajouter les accords internationaux qui permettent aux fromages de partout dans le monde de rivaliser avec ceux de nos producteurs locaux. Comment peut-on espérer que ces derniers rivalisent avec les

multinationales qui contrôlent l'industrie? Il y a également eu le traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qui a vulnérabilisé encore plus nos agriculteurs, ainsi que le nouveau Guide alimentaire canadien qui prescrit moins de produits laitiers et moins de viande dans nos assiettes. Sans compter le risque d'une augmentation éventuelle des taux d'intérêt.

Alors, dites-moi, qui rêve encore d'être agriculteur dans ces conditions?

PERSONNE N'EST À L'ABRI

L'histoire de Pierre et Mélissa, aussi racontée dans notre édition de mercredi, contient tous les éléments susceptibles de décourager les plus téméraires. Ces deux jeunes ont repris la ferme laitière familiale à Girardville, au Lac-Saint-Jean, avec un enthousiasme débordant et une confiance aveugle en l'avenir.

En 2016, ils ont modernisé leur entreprise, ils l'ont automatisée, ils l'ont robotisée tel que le préconise le nouveau modèle d'affaires en agriculture. Produire davantage, grossir, grossir... et s'endetter. Et c'est alors que le stress qui les motivait jadis est devenu un fardeau insoutenable, exprime Mélissa.

Problèmes d'insomnie, troubles d'appétit, tensions dans son couple, son conjoint Pierre n'a eu d'autre choix que d'appeler à l'aide.

Ce récit n'est pas exclusif au monde agricole. Il est celui de Pierre et Mélissa, mais aussi celui de plus en plus de personnes qui doivent composer avec le stress de leur quotidien, dans toutes les sphères de la société actuelle. Il est celui d'entrepreneurs, de patrons, d'employés; c'est une histoire qui ne fait aucune distinction entre les femmes et les hommes, entre les jeunes et les vieux.

Mais lorsque même les fermiers, autrefois imperméables au stress de la ville, sont devenus des proies de l'anxiété, il y a lieu de se questionner sérieusement quant aux priorités qui animent notre développement collectif.

MME NÉRON FIÈRE DE L'ACQUISITION DU TERRAIN DE LA CONSOL...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Une lutte citoyenne qui finit bien

J'ai appris la semaine dernière, par la voix des médias, que la Ville avait enfin acquis le terrain de Port-Alfred et accepté les conditions posées par Produits forestiers Résolu et initialement formulées par le Comité pour l'avenir du site de la Consol (le CASC). Ceux qui, comme moi, comptent parmi les militants de la première heure se réjouiront de cet heureux dénouement. Ils se rappelleront les débuts hésitants du CASC, les brunchs laborieusement organisés pour un financement populaire de ses activités, et entre autres la tenue d'assemblées conduites par la Chaire en écoconseil de l'UQAC pour entendre et synthétiser les souhaits de la population concernant l'usage de ce terrain en bordure de mer. Ils se diront, comme moi, que leur engagement

en faveur d'une vocation publique de ce terrain aura valu la peine. N'auront pas été vaines les heures passées en réunion à discuter de stratégies afin de convaincre tant la Ville que PFR de souscrire à leur objectif.

Tout mouvement citoyen qui remporte un certain succès se voit, tôt ou tard, récupéré par des forces supérieures. Le Comité n'échappa pas à cette règle. Lorsque se firent entendre, il y a deux ans, les rumeurs voulant que PFR soit sur le point de céder le terrain à la Ville, une corporation vint avaler le comité, s'appropriant son logo et son sigle. Et c'est ainsi que LE CASC devint LA CASC. Si j'ai alors accepté de me joindre à LA CASC, c'était surtout pour m'assurer que les résultats des études de la chaire en écoconseil continueraient à faire partie des priorités de la nouvelle corporation. Pour prendre la mesure de la différence, il faut comparer les objectifs.

Le comité avait des vues modestes, celles de redonner aux

citoyens l'accès à ce terrain afin qu'ils profitent mieux du merveilleux plan d'eau qu'est la baie des Ha! Ha! Avec l'engagement de la Ville d'en faire un parc – comme le rapportait *Le Quotidien* dans son édition de vendredi dernier – le comité a atteint son objectif. La corporation a voulu voir plus grand. Après avoir rêvé un moment de se porter elle-même acquéreuse du site, elle planifia la construction d'un pavillon doté d'espaces disponibles pour tous vendeurs d'expériences sportives aquatiques, estivales ou hivernales. Si tel devait être l'avenir du site, il s'agirait assurément d'une utilisation commerciale des lieux. L'entente entre la Ville et PFR vient briser ces beaux rêves, puisqu'a été exclue toute construction commerciale. Si la Ville s'en tient à cet engagement, elle rencontrera les souhaits initiaux des citoyens.

Maintenant que l'entente est signée, que deviendra LA CASC? Motivée par les projets d'affaires pilotés au cours des deux dernières



PHOTO DU JOUR

Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Rams de Los Angeles ne seront pas les seuls à se livrer bataille à Atlanta cette semaine, dans le cadre du Super Bowl. Chaque année, de nombreuses compagnies profitent de l'engouement planétaire suscité par cet événement pour mettre en valeur leurs produits, dans une guerre commerciale où tous les coups sont permis. C'est le cas de Pepsi, qui a aménagé un kiosque à l'extérieur du musée World of Coca-Cola. À noter que les quartiers généraux de Coke sont installés à Atlanta alors que Pepsi est le commanditaire officiel du Super Bowl LIII. —PHOTO AP, DAVID GOLDMAN

AP, DAVID GOLDMAN

années, elle ne peut plus se réclamer d'être la voix de la volonté citoyenne. Elle ne peut désormais que se transformer en lobby, et tenter d'influencer les décisions de l'administration municipale pour favoriser les visées mercantiles des uns et des autres. Comme je n'ai aucun intérêt commercial à faire valoir, il va de soi que ma présence au sein de cette organisation perd tout son sens. Je me dois donc de démissionner comme membre du conseil d'administration et je me dissocie dorénavant de ses activités futures.

Eric Tremblay
Président fondateur de l'ancien CASC
Professeur au Cégep de Chicoutimi

Le « pas le choix » de la MRC

J'ai un gros doute sur la prétention de la MRC à ne pouvoir dire non ou imposer quoi que ce soit à Port

Saguenay sur le projet d'un port sur la rive nord du Saguenay pour accueillir Ariane Phosphate.

Pour une raison évidente. Port Saguenay n'a pas juridiction sur le secteur visé pour la construction du port. Il suffit de consulter le site de l'organisme pour s'en convaincre.

« Les eaux navigables de l'Administration portuaire du Saguenay consistent en toutes les eaux de marée de la rivière Saguenay en amont d'une ligne imaginaire tirée en travers de cette rivière entre le cap à l'Ouest et la rivière Pelletier jusqu'à une autre ligne imaginaire située en aval du pont de Sainte-Anne, distante et parallèle à soixante-dix mètres (70.00 m) du centre dudit pont. »

Nous sommes donc en territoire de la MRC du Fjord du Saguenay.

Pour décharger Ariane Phosphate des exigeantes démarches pour construire et financer des installations portuaires dans le

secteur retenu, Port Saguenay est devenu le promoteur.

À l'époque de Jean Tremblay et de son bras droit Ghislain Harvey, alors président du CA de Port Saguenay, on avait envisagé de demander l'élargissement de la zone de juridiction de l'organisme fédéral jusqu'aux limites de Parc Saguenay. Sauf erreur, ça n'a pas été fait.

Le BAPE (Québec) a émis il y a quelques mois de sérieuses réserves sur la rentabilité et l'impact environnemental du projet. Comme le gouvernement Couillard avant lui, le gouvernement Legault soutient activement le projet qui a été approuvé par l'Agence canadienne de l'environnement (fédéral). Manifestement, la MRC du Fjord du Saguenay est prête à tous les compromis pour avoir les installations portuaires sur son territoire.

Laval Gagnon
Chicoutimi

Ces appels inconnus

JOËL MARTEL
CHRONIQUE

jmartel@lequotidien.com



C'est une journée normale au boulot. Je suis là, comme d'habitude, à écrire des textes devant mon ordinateur tout en surveillant d'une oreille la minuterie du four qui m'indiquera que les « pogos » de Charlot sont prêts.

Mais au lieu de la sonnerie du four, voilà que c'est notre ligne de téléphone résidentielle qui m'ordonne de me lever de ma chaise afin d'aller répondre.

Sur l'afficheur, on m'annonce que c'est un numéro de téléphone privé. Mes préférés.

Il faut savoir que lorsqu'on doit du fric ici et là, il n'y a rien comme un appel privé pour vous donner une bonne dose de trouille. J'en sais quelque chose, je suis souvent passé par là.

Maintenant, j'imagine que certains lecteurs et certaines lectrices n'ont jamais eu la « chance » d'expérimenter une telle situation, alors juste pour vous, voici une liste amusante du genre d'appel qui peut se cacher derrière un numéro de téléphone privé lorsqu'on doit de l'argent: la compagnie de téléphone, une facture d'électricité en retard, la banque, la compagnie de crédit ou bien entendu, les impôts.

Ainsi, chaque fois qu'un numéro privé s'affiche sur le téléphone, c'est devenu comme un réflexe pour moi de revoir mentalement toute cette liste, juste afin de m'assurer que je n'ai pas oublié quelqu'un. Parce qu'une fois que vous avez manqué de fric dans votre vie, ça vous reste à jamais dans la tête. C'est un peu comme lorsqu'on perd beaucoup de poids. Même si votre miroir vous dit que tout est redevenu sous contrôle, il y a toujours cette petite voix dans votre cerveau qui vous répète que ça pourrait bientôt recommencer.

Alors après avoir fait ce traditionnel survol mental et avoir conclu qu'en théorie, je ne devais rien à qui que ce soit, j'ai décidé de faire le grand plongeon en répondant.

Aurais-je droit cette fois-ci à un autre appel « TRÈS IMPORTANT » d'un cabinet d'astrologie? Me proposerait-on de me livrer un congélateur contenant 1000 kilos de viande? Est-ce qu'on m'inviterait à faire installer à la maison un système de

thermopompe? Ou sinon, aurai-je droit au plus surprenant des appels masqués, vous savez, celui où des fraudeurs vous disent en anglais que vous devez du fric aux impôts et que si vous ne leur envoyez pas immédiatement un virement bancaire, les flics vont débarquer à la maison pour vous envoyer illico presto en prison?

En toute franchise, c'est justement celui des fraudeurs dont j'espère échapper chaque fois que je réponds à un appel masqué. Le truc, c'est que même si je sais très bien que c'est une arnaque, ça me procure tout le temps une petite sensation de frayeur, un peu comme celle qui vous habite lorsque l'opérateur d'un manège appuie sur le bouton et que vous entendez tous ces systèmes pneumatiques qui s'activent.

« Bonjour monsieur, est-ce que vous habitez bien le [mon adresse]? », que la dame au bout du fil me demande. J'hésite un petit moment avant de lui confirmer que oui, puis la dame me dit son prénom tout en précisant qu'on ne se connaît pas. « Chouette, on ne se connaît peut-être pas, mais bon, vous savez où j'habite », que je me dis intérieurement.

Puis, la dame me lance: « Monsieur, selon vous, lors d'un deuil ou de la perte d'un être cher, quelle est selon vous la meilleure solution afin d'aller chercher du réconfort? »

Alors que la dame me pose cette question, moi, je suis là, accroupi devant le four en train de tourner les « pogos » de Charlot. « Je vais vous avouer madame que je ne m'étais encore jamais posé cette question et plus particulièrement, en ce moment même », que je lui réponds.

Quand j'ai raccroché, j'ai repensé à tous les appels qu'on recevait et décidément, notre ligne résidentielle ne sert pratiquement plus qu'à recevoir des appels de sollicitation. Comme si je payais chaque mois pour une boîte de courriels qui ne recevait que du spam.

J'imagine qu'un jour, je finirai par dire adieu à ma « ligne terrestre » et que nous ne nous en tiendrons qu'à nos téléphones cellulaires. Mais bon, que voulez-vous, je suis quelqu'un de nostalgique et j'aime ça avoir peur une fois de temps en temps.

SALAIRE MINIMUM

Hausse de 0,50 \$ l'heure

Le taux général du salaire horaire minimum augmentera de 0,50 \$ le 1^{er} mai prochain au Québec; il passera à 12,50 \$.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, affirme que cette hausse de 4,17 pour cent profitera à 288 200 salariés québécois. Il précise qu'il s'agira d'une augmentation annuelle du revenu disponible variant entre 400 \$ et 650 \$, selon le nombre d'heures travaillées et la situation familiale des salariés.

Le ministre Boulet ajoute qu'à compter du 1^{er} mai, le salaire minimum payable aux salariés rémunérés au pourboire sera fixé à 10,05 \$ l'heure, une augmentation horaire de 0,25 \$, et que celui des cueilleurs de framboises ou de fraises passera respectivement à 3,71 \$ et à 0,99 \$ du kilogramme, des hausses respectives de 0,15 \$ et de 0,04 \$.

Le ministre prévoit que ces mesures relèveront à 50 pour cent le ratio entre le salaire minimum et le salaire horaire moyen pour la période 2019-2020. Selon le ministère des Finances, le salaire horaire moyen a été de 24,92 \$ l'heure au Québec en 2018.

Les centrales syndicales ont réservé un accueil mitigé à cette annonce gouvernementale.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui fait campagne pour augmenter le salaire minimum à 15 \$ l'heure, se réjouit qu'elle ait finalement des échos dans les officines gouvernementales.

« Mais 12,50 \$ l'heure, ça reste insuffisant pour permettre aux travailleurs et travailleuses au salaire minimum de sortir la tête de l'eau et d'arriver à vivre dignement », a déclaré le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Même son de cloche du côté de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui croit que ces augmentations ne permettront pas à des centaines de milliers de travailleurs de vivre décemment ni de stimuler adéquatement l'économie du Québec.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) indique que cette augmentation créera une pression à la hausse plus importante que prévu sur les coûts salariaux des PME, en plus de leur enlever de la flexibilité. La FCEI s'attend aussi à ce que cela crée un effet domino sur les coûts salariaux dans les plus petites entreprises, car elles doivent préserver l'équité entre leurs travailleurs. **PRESSE CANADIENNE**



« Desjardins a toujours été présente dans l'ensemble des communautés. Nous avons toujours été près des médias locaux, entre autres, avec de la publicité ou parfois pour participer à de l'éducation financière », indique le président et chef de la direction, Guy Cormier. — ARCHIVES LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

CRISE DANS LES MÉDIAS

Desjardins revoit sa stratégie publicitaire



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Devant la crise qui frappe tous les médias, le Mouvement Desjardins n'a pas l'intention de rester les bras croisés. La coopérative a récemment revu certains aspects de son approche publicitaire afin d'épauler l'écosystème médiatique durant cette période noire.

« Desjardins a toujours été présente dans l'ensemble des communautés. Nous avons toujours été près des médias locaux, entre autres, avec de la publicité ou parfois pour participer à de l'éducation financière », indique le président et chef de la direction, Guy Cormier.

« Nous avons la volonté de continuer d'appuyer les acteurs qui sont importants dans l'ensemble des régions du Québec », poursuit-il.

L'automne dernier, dans le cadre de l'événement Plateforme (s) - Le sommet québécois des médias, l'institution financière a ébruité sa nouvelle stratégie marketing.

Pour le même dollar et une même

efficacité, entre autres, Desjardins souhaite miser davantage sur des plateformes médiatiques locales dans le cadre de son approche publicitaire programmatique.

Pour information, il s'agit du processus d'achat automatisé d'espaces publicitaires sur Internet en temps réel. Cette mesure devrait se traduire par moins d'investissements dans des géants du Web comme Google et Facebook.

« Je sens qu'il y a une réflexion importante, depuis huit mois, sur l'avenir de nos médias, sur l'importance de l'indépendance de notre presse et l'importance de garder vivante de l'information de communauté », note M. Cormier. « De par notre présence, c'est un peu naturel pour nous de continuer d'aider nos entreprises dans ce secteur. Nous sommes conscients que les hebdomadaires vivent une transformation numérique importante et nous nous sommes questionnés si nous pouvions jouer un rôle pour appuyer cette transformation », poursuit-il.

L'objectif derrière cette offensive de la coopérative est d'enrayer en partie l'exode des investissements publicitaires et de contribuer à conserver un écosystème médiatique local, régional et national en bonne santé.

Pour y parvenir, le Mouvement, qui collabore aujourd'hui avec

l'agence de publicité montréalaise Bleublancrouge, a signé au cours des derniers mois des ententes avec différents médias à travers le Canada dans le cadre de son approche publicitaire programmatique.

En fait, au lieu de signer un contrat d'exclusivité, par exemple, avec Facebook ou un autre joueur du Web, l'algorithme de Desjardins recherche constamment en temps réel dans sa liste de partenaires canadiens les espaces publicitaires qui s'avèreraient les plus rentables pour l'organisation. La coopérative a actuellement des ententes avec des médias pour une diffusion sur 500 sites et applications.

« On achète normalement des capacités auprès d'un certain nombre de médias. Par la suite, nous essayons d'optimiser ce volume en fonction de nos besoins », explique Stéphane Morency, vice-président, marketing et stratégie, chez Desjardins.

PAS LA FIN

Cette nouvelle stratégie de placements ne signifie toutefois pas la fin des collaborations entre Desjardins et les moteurs de recherches étrangers. La direction a toujours l'intention de faire appel aux géants du Web, notamment pour de la publicité traditionnelle.

« Notre objectif premier demeure d'être capable de rejoindre notre clientèle de la bonne manière et au bon endroit », précise M. Morency. « Par contre, le fait que nous ayons des ententes en direct avec beaucoup de médias locaux nous permet d'avoir une bonne vision. Selon les circonstances, il y a des cas où il est plus efficace de faire un placement dans un média local que sur une plateforme mondiale. Cela varie en fonction des situations. C'est positif comme stratégie pour tout le monde », poursuit-il.

Une poignée de personnes chez Desjardins travaillent aujourd'hui à la gestion des placements dans les médias.

Cet automne, lors de la conférence, Desjardins mentionnait que cette stratégie d'affaires permet également « d'éliminer un certain nombre d'intermédiaires (agences) dans la chaîne de valeur ».

« Ainsi, 60-70 % de nos investissements publicitaires programmatiques iront directement dans les poches des éditeurs et diffuseurs de contenu, alors que cette proportion pouvait être beaucoup moins élevée dans le passé », avait noté Jean-Sébastien Prénovost, leader de pratique, programmatique.

Chaque année, Desjardins investit en publicité à travers le Canada plusieurs millions de dollars.

SAINT-FÉLIX-D'OTIS

Réfection d'une rampe de mise à l'eau

À la fin de février, la halte routière située près du lac Otis, à Saint-Félix-d'Otis, accueillera un chantier de construction hivernal avec la réfection de la rampe de mise à l'eau. Ces travaux ont été rendus nécessaires en raison de l'explosion, l'été dernier, d'un bateau appartenant à un propriétaire privé.

La municipalité a procédé à la publication d'un appel d'offres pour trouver un entrepreneur qui démantèlera la rampe de mise à l'eau en bois, endommagée à la suite de l'incendie provoqué par l'explosion, et la reconstruira en fonction des normes environnementales actuelles. Elle sera dotée de deux passerelles et d'un quai de type Condack aménagés sur pieux.

En entrevue, la directrice générale de la municipalité, Hélène Gagnon, explique que le ministère de l'Environnement exige que les installations soient conformes aux règles et exigences de protection des berges.

C'est ce qui explique que

l'entrepreneur devra procéder à la première phase des travaux en pleine période hivernale alors que le lac sera à son plus bas niveau, en aménageant un batardeau destiné à recevoir les matériaux usagers. La reformation des profils du lac et l'implantation de la passerelle sur pieux seront alors réalisées au plus tard le 15 mars prochain.

Au printemps, lorsque le lac Otis sera débarrassé d'environ 75 % de ses glaces, les quais flottants seront installés et il y aura revégétalisation des terrains et des berges touchés par les travaux. « On est en attente du certificat d'autorisation environnemental d'une journée à l'autre. On a dû compléter une étude d'impact environnemental en octobre dernier. »

Une fois les travaux terminés au milieu de mai, la nouvelle rampe de mise à l'eau devrait compléter l'équipement destiné à laver les bateaux à leur sortie ou à l'entrée du lac Otis afin d'éviter la propagation d'algues ou d'espèces indésirables. **DENIS VILLENEUVE**

FONDS DÉDIÉ AU PRÉDÉMARRAGE

De l'aide pour les coops

Les coopératives du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ont maintenant de nouvelles possibilités afin de financer les différentes études servant à franchir les étapes de prédémarrage.

La Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) a annoncé la création d'un fonds maximum de 5000 \$ et de 50 pour cent des coûts admissibles, qui vont permettre de financer des études de préféabilité, de faisabilité, de marché ou toute autre étude jugée pertinente. La mise de fonds des promoteurs ou du milieu (MRC, municipalité ou autre organisation) doit être d'au moins 20 pour cent du montant demandé.

« Comme les exercices de prédémarrage sont cruciaux, ce fonds permettra de bonifier les projets en développement et de les asseoir sur des bases solides, conditions fondamentales pour leur pérennité »,

a affirmé le directeur régional à la CDRQ, Dominic Deschênes.

Certains critères devront être respectés pour qu'un projet soit retenu, dont son potentiel de création d'une coopérative et la participation d'au moins un autre partenaire financier. Les objectifs du nouveau fonds sont multiples, dont le soutien des nouvelles entreprises coopératives et la création de nouveaux emplois tout en inspirant le développement de nouveaux projets.

« Les projets soumis devront être innovateurs, soutenus par le milieu, structurants pour l'économie locale et régionale et idéalement exportables ailleurs au Québec », a mentionné Dominic Deschênes. Pour l'instant, les projets en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord sont les seuls à être admissibles au fonds. **JONATHAN HUDON**



ARCHIVES LA PRESSE

Un film sur Céline Dion verra le jour en 2020

Un film sur la vie de Céline Dion de la réalisatrice et humoriste française Valérie Lemerrier verra le jour en 2020, une production de 23 millions \$ des studios français Gaumont, affirme mercredi *Variety*.

Selon le média américain, la chanteuse québécoise aurait autorisé le projet et accordé les droits de ses chansons à Gaumont.

The Power of Love – ou *Le Pouvoir de l'amour* – serait librement inspiré de la vie de Céline Dion, de sa naissance et de son enfance dans

un milieu modeste au Québec dans les années 1960 jusqu'à son ascension extraordinaire à la célébrité à l'adolescence, et sa relation avec son regretté gérant et mari, René Angélil.

Dans une entrevue évoquant son projet de film en mars 2018 à Europe 1, l'actrice et réalisatrice Valérie Lemerrier confiait qu'elle-même incarnerait la célèbre interprète québécoise « de 5 à 55 ans », et qu'elle serait rebaptisée pour l'occasion Aline Dieu.

M^{me} Lemerrier laissait entrevoir beaucoup d'éléments de comédie, tout en se disant émue par un « destin incroyable ». Elle affirmait vouloir s'attarder à l'amour de Céline Dion pour René Angélil, ainsi que sa relation avec sa mère, « deux personnes capitales qui l'ont faite ».

Selon le média américain, le film compterait notamment sur la collaboration du chorégraphe Éric Martin, du Cirque du Soleil. **PRESSE CANADIENNE**



ARCHIVES LA PRESSE

The Offspring à Alma affiche complet

L'engouement provoqué par l'annonce du spectacle de la formation The Offspring à Place Festivalma s'est confirmé, mercredi matin. Les 7500 billets disponibles ont trouvé preneur en seulement deux heures.

La mise en vente des billets a commencé à 10 h. Vers midi, Festivalma a annoncé que l'événement se déroulerait à guichet fermé.

« C'est fou! C'est fait. C'est lancé. On s'attendait à ce que ça se

vende rapidement. En moins de deux heures, c'est une belle surprise, a confié la directrice générale de Festivalma, Janie Maltais. On sentait la popularité du groupe, on sentait l'engouement. À ce point, ça reste impressionnant », a-t-elle ajouté.

Vendredi dernier, Événement 2 M et Festivalma, qui en sont à leur première collaboration, ont annoncé la venue du groupe punk rock

américain. Lors du dévoilement de l'événement, les publications sur les réseaux sociaux s'étaient multipliées comme une traînée de poudre.

Les groupes qui auront la chance d'assurer les premières parties de The Offspring seront dévoilés dans les mois à venir. Entre-temps, les détenteurs de billets peuvent se procurer un billet pour le service de navettes. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

Serge Bergeron, qui est à la fois chanteur et producteur, complète l'enregistrement d'un album à Cuba, en compagnie de la formation Alma Libre.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN



UN CHANTEUR ORIGINAL DE ROBERVAL

Serge Bergeron enregistre un album à Cuba

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Serge Bergeron s'est envolé pour Cuba le 25 janvier et contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, ce n'est pas pour faire le lézard sous le chaud soleil des Antilles. Le chanteur originaire de Roberval profitera de son séjour d'un peu moins de deux semaines afin de mettre en boîte son premier album en espagnol, intitulé *Sé que volverás amor*.

Cet enregistrement doit sortir à l'automne. Au cours d'un précédent voyage, des classiques du répertoire latin ont été adaptés par le Jeannois, de concert avec ses camarades de la formation Alma Libre. Représentant la moitié des 15 pièces qui figureront sur son nouvel opus, ils tiendront compagnie à des compositions originales élaborées ces jours-ci.

« Des membres d'Alma Libre ont écrit des choses que je vais découvrir à mon arrivée à Cuba. Celles que je sélectionnerai s'ajouteront aux trois qui ont déjà retenu mon attention. Il faudra qu'elles correspondent à ce que je suis et ce que

j'ai le goût de faire », a expliqué Serge Bergeron à la veille de son départ, au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Assumant la fonction de producteur dans le cadre de ce projet, c'est lui qui a embauché les musiciens. En plus d'Alma Libre, un groupe qui se produit dans les hôtels de la région de Holguin, tandis que ses membres occupent un emploi différent pendant la journée, quelques invités pimenteront les arrangements. Les séances ont lieu dans des studios situés à Holguin et Las Tunas.

« Moi-même, je vais résider à Puerto Padre, où vivent quelques membres de la formation. Comme cette municipalité se trouve à une bonne distance des studios, j'ai dû planifier leur transport, ce qui est compliqué dans ce pays. J'ai toutefois la chance de travailler avec de très bons musiciens. Ils font des miracles avec rien. Leurs instruments sont si vétustes qu'au Québec, on ne voudrait pas s'en servir », indique le Robervalois.

DES CHANSONS ROMANTIQUES

Tant les reprises que les pièces originales correspondent au désir de Serge Bergeron d'interpréter des chansons

romantiques, tout en étant porteuses d'un message. Bien sûr, l'homme entretient le rêve de les présenter sur scène, possiblement à l'été 2020. « Je sais qu'il y a des amateurs de musique latine chez nous. J'aimerais donner un spectacle dans le cadre du Festival international des Rythmes du Monde », confie-t-il.

Pour que cette ambition se concrétise, cependant, il faudra obtenir le feu vert des autorités canadiennes, ce qui n'a rien d'une sinécure. Le ministère de l'Immigration a en effet bloqué les membres d'Alma Libre une première fois, ce qui a déçu le Jeannois, sans toutefois le décourager. Il a la ferme intention d'effectuer une nouvelle tentative dans un proche avenir.

En parallèle, Serge Bergeron profitera d'un futur voyage à Cuba pour faire la promotion du disque. Lui qui a eu la chance de voir l'une de ses pièces jouer à la radio, notamment à Las Tunas et Puerto Padre, un air de Henri Tachan intitulé *Entre l'amour et l'amitié*, sent que le nouveau matériel intéressera les animateurs. « Pour faire connaître cet enregistrement, j'irai frapper à bien des portes, y compris à La Havane », anticipe le Jeannois.

CHANTER EN APPRIVOISANT D'AUTRES CULTURES

Bientôt la Grèce

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Profitant de sa retraite pour s'adonner à une activité qui le passionne, Serge Bergeron voit dans la chanson un moyen d'appropriation d'autres cultures. C'est ce qui l'a incité à œuvrer à Cuba, une démarche qui devrait solliciter son attention jusqu'en 2020, ce qui correspond au moment où le Robervalois entend porter sur scène l'album *Sé que volverás amor*.

« J'aime me rendre dans un pays qui n'est pas le mien afin de monter des projets avec des musiciens locaux. C'est pour cette raison qu'à la fin de mon expérience cubaine, j'ai l'intention de vivre une démarche similaire en Grèce. Le grec fait partie des langues que je maîtrise et dans deux ans, je veux me rendre là-bas pour chanter. Ce genre de projet m'apporte un niveau de satisfaction très élevé », énonce-t-il.

ICI AUSSI

Entre deux sorties, cependant, le Jeannois continue d'enregistrer des albums et de se produire sur les scènes de la région. Ainsi a-t-il sorti un disque de son cru, *Moments intimes*, l'automne dernier. On y trouve quatre compositions originales, ainsi que dix reprises témoignant de son goût pour la chanson française de facture classique. Eddy Marnay, Jean-Michel Schönberg et Pierre Bachelet y sont représentés, tout comme Michel Legrand, Serge Lama et Richard Cocciante.

« J'ai interprété des pièces qui m'ont marqué et parmi les nouveaux titres, il y a un hommage à ma mère, *La belle Jeannine*, dont le texte a été écrit par mon frère Carlos Bergeron. Près de 300 copies ont été vendues à ce jour », se réjouit Serge Bergeron, qui invite les personnes intéressées à se procurer un exemplaire au magasin Jello Musique d'Alma, à la pharmacie Jean Cou-tu de Dolbeau-Mistassini, ainsi que dans les pharmacies Uniprix de Chambord et Roberval.

Il est aussi possible de le commander en écrivant aux Productions Serge Bergeron, 911 rue Roland à Roberval, G8H 1W1. Il suffit d'inclure un montant de 23 \$ pour découvrir *Moments intimes* en format CD. Quant à la possibilité de voir le chanteur aborder ce répertoire sur une scène de la région, elle demeure présente, même si le contexte n'est guère favorable.

À ce propos, l'artiste évoque le cas du spectacle *Je suis un romantique*, dont il a fait la promotion dans la dernière année. « J'ai frappé à la porte de plusieurs festivals et ce n'est pas facile de convaincre les dirigeants. Ils invoquent des considérations budgétaires pour justifier l'embauche de vedettes, ce qui m'incite de plus en plus à faire des choses ailleurs, à Cuba et bientôt en Grèce », raconte Serge Bergeron.

affaires

OR
1320,75
9,32
\$US/ONCE

PÉTROLE
61,73
0,49
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,8407
-0,38%
\$US/LIVRE

EURO
0,6623
0,0035
€EURO

LE DOLLAR
76,11
0,78
¢US

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	926.77 \$	0.00 \$	110069158
S&P/TSX 300	15484.55 \$	21.41 \$	233825531
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	25014.86 \$	434.90 \$	0
NASDAQ (QQQ)	165.68 \$	4.11 \$	17430652
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
AURORA CANNABIS	ACB	9.08 \$	-0.01 \$
THE GREEN ORGANIC	TGOD	3.59 \$	-0.19 \$
BARRICK GOLD	ABX	17.17 \$	-0.04 \$
B2GOLD CORP.	BTO	4.05 \$	0.05 \$
APHRIA INC.	APHA	10.05 \$	0.39 \$
SUNCOR ENERGY INC.	SU	42.52 \$	0.02 \$
ENCANA CORP.	ECA	9.20 \$	0.08 \$
BAYTEX ENERGY	BTE	2.22 \$	0.09 \$
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	1.94 \$	0.04 \$
CHAMPION IRON	CIA	1.41 \$	0.10 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
iShares Tr -	EEM	42.72 \$	0.89 \$
AT&T Inc	T	29.36 \$	-1.33 \$
Vale SA	VALE	12.59 \$	1.11 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	267.44 \$	3.92 \$
General Electric	GE	9.09 \$	0.19 \$
VanEck Vectors ETF	GDX	22.18 \$	0.22 \$
Bank of America	BAC	29.08 \$	-0.30 \$
The Fin Select	XLF	25.97 \$	0.13 \$
Cleveland-Cliffs	CLF	10.82 \$	1.63 \$
Nokia Corp	NOK	6.57 \$	0.02 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Advanced Micro	AMD	23.09 \$	3.84 \$
Helios & Matheson	HMNY	0.01 \$	-0.00 \$
Caesars	CZR	8.96 \$	0.35 \$
Apple Inc	AAPL	165.25 \$	10.57 \$
Microsoft Corp	MSFT	106.38 \$	3.44 \$
Sirius XM Holdings	SIRI	5.92 \$	0.18 \$
Facebook Inc	FB	150.42 \$	6.23 \$
ProShares Tr -	SOQQ	13.12 \$	-1.08 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	165.68 \$	4.11 \$
Micron Technology	MU	38.24 \$	0.85 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.23 \$	9.06 \$	9.20 \$	0.08 \$
Barrick Gold Corp	ABX	17.44 \$	16.85 \$	17.17 \$	-0.04 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	71.18 \$	69.88 \$	70.71 \$	-0.42 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.11 \$	2.06 \$	2.08 \$	0.00 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1.95 \$	1.91 \$	1.94 \$	0.04 \$
BCE Inc.	BCE	56.89 \$	56.51 \$	56.74 \$	-0.21 \$
Bank of Montreal	BMO	97.73 \$	97.10 \$	97.73 \$	0.68 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	74.72 \$	74.34 \$	74.47 \$	0.15 \$
CAE Inc	CAE	28.17 \$	27.83 \$	28.17 \$	0.24 \$
Cascades Inc.	CAS	10.15 \$	9.84 \$	9.86 \$	-0.05 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	74.89 \$	73.84 \$	74.20 \$	-0.44 \$
Canfor	CFP	18.30 \$	17.50 \$	17.75 \$	-0.24 \$
CIBC	CM	111.75 \$	110.87 \$	111.21 \$	0.16 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	35.98 \$	35.34 \$	35.74 \$	0.41 \$
CN Railway Company	CNR	111.26 \$	109.46 \$	109.58 \$	-0.85 \$
Canadian Pacific Railway	CP	274.27 \$	271.27 \$	271.32 \$	-1.18 \$
Canadian Tire	CTC	230.00 \$	223.21 \$	230.00 \$	1.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	29.92 \$	29.57 \$	29.85 \$	0.12 \$
Domtar	UFS	61.29 \$	60.46 \$	60.89 \$	-0.16 \$
Emera	EMA	46.56 \$	46.03 \$	46.37 \$	0.27 \$
Enerplus	ERF	11.75 \$	11.42 \$	11.69 \$	0.24 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	86.05 \$	84.41 \$	85.92 \$	-0.24 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.20 \$	20.59 \$	20.86 \$	-0.22 \$
Great-West Lifeco	GWO	28.34 \$	28.14 \$	28.22 \$	0.00 \$
Industrial Alliance	IAG	49.99 \$	48.97 \$	49.40 \$	0.60 \$
Societe financiere IGM	IGM	33.98 \$	33.56 \$	33.88 \$	0.27 \$
Imperial Oil	IMO	37.56 \$	36.53 \$	37.27 \$	0.67 \$
Quebecor Inc	QBR.B	30.74 \$	30.53 \$	30.64 \$	0.11 \$
Loblaws Cos.	L	63.59 \$	62.67 \$	63.10 \$	-0.31 \$
Laurentian Bank	LB	44.41 \$	44.15 \$	44.30 \$	0.02 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.68 \$	29.14 \$	29.37 \$	-0.05 \$
Magna International	MG	69.32 \$	67.76 \$	69.28 \$	0.35 \$
Metro Inc.	MRU	48.11 \$	47.23 \$	47.51 \$	-1.16 \$
National Bank	NA	61.69 \$	61.21 \$	61.65 \$	0.34 \$
Precision Drilling Corp.	PD	2.82 \$	2.49 \$	2.79 \$	0.34 \$
Power Corp.	POW	26.06 \$	25.72 \$	25.99 \$	0.24 \$
Power Financial	PWF	27.18 \$	26.89 \$	26.95 \$	0.02 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	30.74 \$	30.53 \$	30.64 \$	0.11 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	70.79 \$	69.67 \$	69.86 \$	-0.91 \$
Royal Bank	RY	100.24 \$	99.51 \$	100.03 \$	0.32 \$
Saputo Inc.	SAP	38.91 \$	38.11 \$	38.21 \$	-0.54 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.56 \$	26.33 \$	26.48 \$	0.00 \$
Sun Life financial	SLF	47.97 \$	47.36 \$	47.62 \$	-0.18 \$
SNC-Lavalin	SNC	37.86 \$	36.37 \$	37.26 \$	-0.04 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.08 \$	10.88 \$	11.00 \$	-0.04 \$
Suncor Energy Inc.	SU	42.70 \$	42.16 \$	42.52 \$	0.02 \$
Telus Corporation	T	46.21 \$	45.83 \$	46.13 \$	0.05 \$
Transalta Corporation	TA	7.15 \$	7.01 \$	7.09 \$	0.03 \$
TD Bank	TD	73.94 \$	73.53 \$	73.73 \$	0.02 \$
Transcanada Pipe	TRP	56.28 \$	55.46 \$	55.61 \$	-0.44 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.79 \$	0.76 \$	0.76 \$	-0.03 \$
Weston George Ltd	WN	94.90 \$	94.15 \$	94.29 \$	-0.37 \$

CHRONIQUE JURIDIQUE



M. Alex Tremblay

MODIFICATIONS À LA LOI SUR LE BÂTIMENT

Le 30 mai 2018, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi n° 162 intitulé *Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandation de la Commission Charbonneau* (« Loi »). Cette Loi est entrée en vigueur le 4 septembre 2018.

Comme son nom l'indique, la Loi a pour objectif de donner suite à certaines des recommandations contenues dans le rapport final, déposé en novembre 2015, de la très médiatisée Commission Charbonneau.

Essentiellement, cette Loi vise à élargir le pouvoir de surveillance et les sanctions que peut imposer la Régie du bâtiment (« RBQ ») dans le cadre de sa mission. Avec ces modifications, la RBQ qui avait déjà pour mandat de s'assurer de la qualification des entrepreneurs doit maintenant également surveiller la probité et la solvabilité de ces derniers.

La Loi prévoit entre autres l'obligation pour les entrepreneurs de détenir une assurance responsabilité selon les conditions déterminées par la RBQ. Elle élargit la définition de dirigeant, définit et encadre les responsabilités des personnes qui se qualifient à titre de répondants des licences au sein des entreprises de construction et attribue de nouveaux pouvoirs à la RBQ en matière de refus, suspension et annulation de licences.

La Loi précise désormais que les répondants doivent participer de manière active et continue à la gestion de l'entreprise. À défaut, les répondants peuvent être qualifiés de prête-noms, infraction passible de 11 000 \$ à 84 000 \$ d'amende pour un individu et de 33 000 \$ à 168 000 \$ d'amende pour une personne morale. En outre, la Loi prévoit des amendes importantes pour les fausses déclarations ou encore les simples omissions de fournir un renseignement.

Si nous avons assisté au cours des dernières années à un resserrement des règles, notamment en matière de convocation pour annulation de licence devant le bureau des régisseurs, il y a fort à parier qu'il s'agira d'une tendance croissante. À l'évidence, les entrepreneurs en construction ont tout intérêt à s'interroger et à s'informer sur leur conformité à la *Loi sur le bâtiment* compte tenu que l'exploitation de leur entreprise repose essentiellement sur le maintien de leur licence.

Ainsi, la décision de mettre sur pied une nouvelle entreprise de construction, la restructuration ou encore la vente d'une entreprise existante doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse approfondie relativement à la conformité à la *Loi sur le bâtiment*.

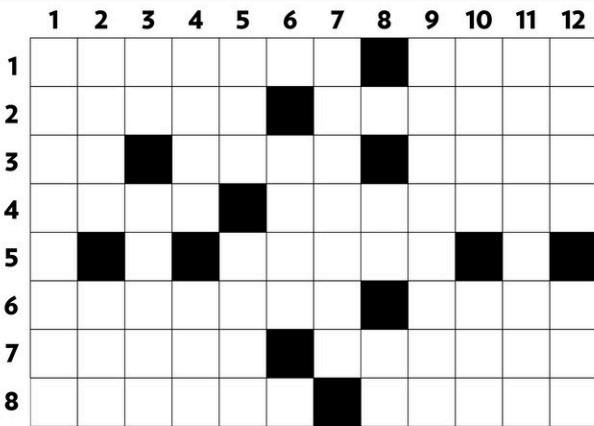
M. Alex Tremblay
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN
LAMARRE

PRÈS
POUR ALLER
LOIN

MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Qui dégage une odeur agréable - Appareil servant à soulever une voiture quand on change un pneu.
- 2 Vaste étendue d'eau salée - Qui est légalement valable.
- 3 Symbole du chrome - Adverbe qui signifie dès maintenant ou auparavant - Nom du paradis terrestre dans la Bible.
- 4 Appelé de loin - Chacune des choses qui forment un ensemble.
- 5 Erreur.
- 6 Estrade d'où un orateur s'adresse à une assemblée

- Qualifie un homme qui croit tout ce qu'on lui dit.

- 7 Ensemble de soixante-dix-huit cartes servant au jeu et à la divination - Dit son texte à haute voix.
- 8 Nommer toutes les lettres - Mettre dans le plus grand désordre.

VERTICALEMENT

- 1 Petite enveloppe, d'étoffe, de papier, ou en matière plastique.
- 2 Qui a une odeur ou un goût fort et piquant - Style de musique dont les paroles sont récitées sur un air rythmé et répétitif.

- 3 Avant le mi - Émettre ou réfléchir de la lumière, briller.
- 4 Qui manque de saveur - Pièce de vaisselle.
- 5 On y lit les grands titres - Qui manifeste une intelligence malicieuse.
- 6 Pantalon de toile très solide.
- 7 Déterminer l'importance de.
- 8 Conjonction qui marque une liaison - Au début du mot emblème.
- 9 Attitude d'une personne qui n'est pas sévère.
- 10 Léger sillon à la surface de la peau - Ses gousses ont une odeur forte un goût piquant.
- 11 Similitude parfaite.
- 12 Dix fois dix - Sous le sabot du cheval.

SOLUTION du dernier numéro

1	S	A	L	A	R	I	E	A	C	N	E
2	O	M	I	S	E	J	A	L	O	U	X
3	L	U	E	V	I	E	B	U	S	E	
4	U	S	U	R	E	C	O	U	R	R	
5	T	A	O	U	S	T	M	A	R	C	
6	I	N	J	U	R	I	E	R	N	U	E
7	O	T	E	E	T	E	I	N	T	E	R
8	N	E	U	T	R	E	T	U	E	R	

MOTS CROISÉS

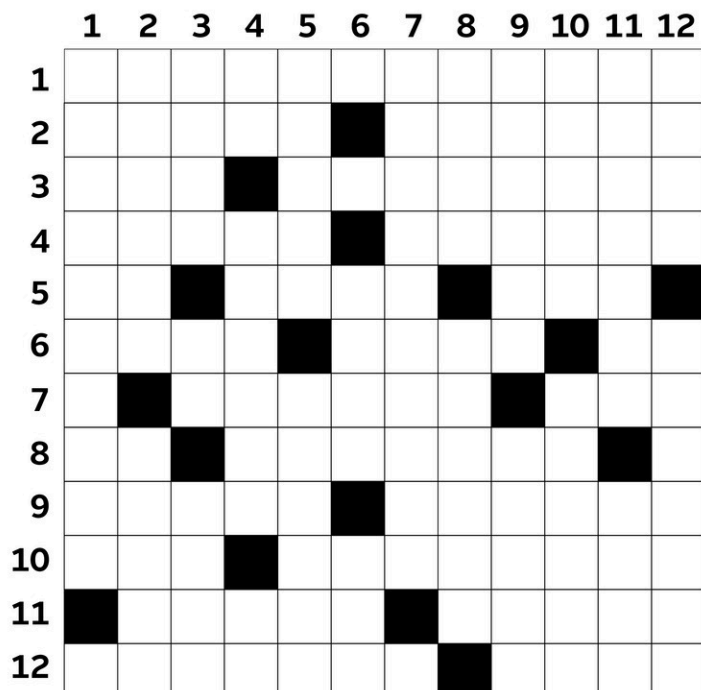
HORIZONTALEMENT

- 1. Assommé.
- 2. Ne lâchent pas prise - Ont mené une vie exemplaire.
- 3. Mémoire morte - Coffret où l'on conserve des objets précieux.
- 4. L'abeille en est un - Etourdie.
- 5. Lettre grecque - Femme d'Osiris - Manche, au tennis.
- 6. Appelé de loin - Prophète biblique - Rhodium.
- 7. Sa queue est velue - Etre imaginaire.
- 8. Quotient intellectuel - Se précipiter (S').
- 9. Crie dans la nuit - Carotide.
- 10. Célèbre agent secret - Célèbres.
- 11. Tintin y est allé - Enduit de plâtre.
- 12. Actions irréflechies - Crochet double.

VERTICALEMENT

- 1. Relatif aux anges.
- 2. Projet irréalisable - Il n'était pas libre.
- 3. Jeu de cartes - Peuple chinois - Joint.
- 4. Feuilleté - Inventeur d'un moteur - Bismuth.
- 5. Exagération - Poinçons.
- 6. La moindre chose - Enlève.
- 7. Meurtre.

- 8. Eruption cutanée - Arnaqueur.
- 9. Son cri est saccadé - Étend.
- 10. Se faufile - Font partie de la même famille.
- 11. Que l'on se réserve exclusivement - Étoffes à côtes.
- 12. Défraîchie - Manière d'agir jugée aberrante.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	B	A	L	L	O	T	T	E	F	E	R
2	A	V	E	U	E	U	T	E	R	P	E
3	C	R	E	D	U	L	E	P	O	I	S
4	K	I	I	N	E	N	T	A	M	E	E
5	G	L	A	C	E	T	A	T	E	A	
6	A	M	I	S	E	V	E	N	D	U	
7	M	O	U	E	T	E	E	T	E	X	
8	M	A	L	L	E	A	B	L	E	C	
9	O	S	E	T	U	E	P	I	O	N	
10	N	I	T	R	E	N	A	I	T	R	E
11	E	T	O	N	N	E	L	E	U	R	
12	E	N	E	I	D	E	F	E	M	M	E

MOT MYSTÈRE

ABOUT
ADENT
AISSEAU
ARASER

BATI

CADRE
CLOU

DRESSER

EBENE
ECHAFAUDAGE
EMBREVER
EMPATTE
ENTER
ENTURE
EPI
EQUARRIR
EQUERRE
ERABLE
ESCALIER
ETAU
ETRIER

FLIPOT
FRENE

GUETTE
GUIDE

JOUEE

LAME
LATTE
LIEN
LISTEL
LOUPE

METRE

MENUISERIE - Un mot de 8 lettres

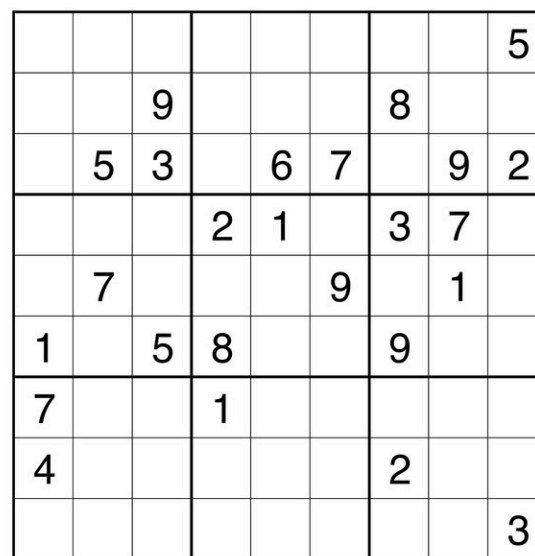


Solution du dernier numéro : ALBERTA

31-01-2019

NOUE	PILIER	RAPE	SPATULE
ONGLET	PLAQUER	REGLE	STRATIFIE
PAN	RABOT	RIVER	TORE
PATIN	RACLOIR	ROUANNE	TOUR
		SCIER	TRAVEE

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	4	6	8	2	9	7	5	3
9	7	5	3	6	1	8	4	2
3	2	8	4	5	7	1	6	9
8	9	1	6	3	2	5	7	4
4	3	7	5	9	8	6	2	1
6	5	2	1	7	4	3	9	8
7	1	4	2	8	5	9	3	6
2	6	9	7	1	3	4	8	5
5	8	3	9	4	6	2	1	7

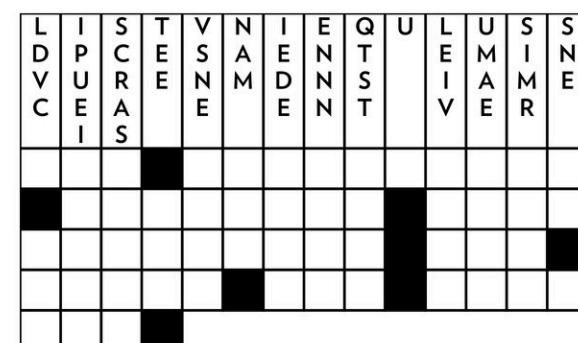
Niveau de difficulté : moyen

4661

4660

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Roger Martin du Gard

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Bruce Willis : Juste après star, barman c'est ce qu'il y a de mieux pour draguer.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 31 janvier 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Faire des dépenses quand on le peut, c'est agréable. Faire des dépenses quand on n'en a pas les moyens, c'est folie. Mal aspecté par Pluton, Mars actuellement de passage en Bélier pourrait avoir un impact imprévu sur vos finances. C'est pourquoi il faudrait gérer vos affaires sagement en ce moment, ce qui ne signifie en rien qu'il faille pour autant verser dans l'avarice. La Lune flirte avec Vénus en Sagittaire!

Taureau du 20 avril au 20 mai - Tout le monde ne peut pas toujours être d'accord, et l'exacerbation du carré actuel de Mars en Bélier avec Pluton en Capricorne pourrait vous le démontrer. L'inflexibilité d'une autre personne face aux changements proposés risque de vous impatienter. Vous obtiendrez davantage de coopération en démontrant que vous êtes capable d'envisager un léger compromis plutôt qu'en vous campant sur vos positions.

Gémeux du 21 mai au 21 juin - Vous pourriez vous retrouver en plein cœur de l'action avec la Lune, Vénus et Jupiter en Sagittaire, face aux Gémeux. Et à force de recevoir beaucoup d'attention, certaines personnes pourraient vous reprocher de prendre toute la place, même si vous ne le faites pas exprès. Un effort de votre part afin de ne pas éclipser d'autres membres d'un groupe minimisera le risque d'éveiller la jalousie d'autrui...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Fragilisé par Pluton en Capricorne, Mars en Bélier se trouve ainsi peu favorable aux affaires pécuniaires et cautionne à la prudence. Toutefois, sur les plans personnel et professionnel votre position pourrait se stabiliser, vous amenant à envisager votre cours d'action avec beaucoup moins d'hésitation. Et le duo de la Lune avec Vénus en Sagittaire devrait vous procurer pas mal de reconnaissance...

Lion du 23 juillet au 22 août - L'actuel trio Jupiter-Lune-Vénus en Sagittaire, Signe de Feu ami du vôtre, devrait plutôt vous favoriser. Tout autant que le duo du Soleil avec Mercure en Verseau, juste en face du Lion. Le bilan d'une discussion sera constructif si chacun s'efforce d'écouter les arguments des autres au lieu de ne s'intéresser qu'à formuler les siens. Ainsi le rythme d'une affaire en cours pourrait s'accélérer...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Vous disposez de plus de temps que vous ne le réalisez, et vous ne devriez pas vous laissez stresser par des questions horaires. Donnez priorité à l'essentiel, et consentez à remettre à plus tard les choses moins importantes. Mieux vaudra prendre votre temps afin de soigner un travail plutôt que de risquer de commettre des erreurs en essayant d'en gagner. La Lune en Sagittaire sera ce soir en Capricorne...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Bien qu'il soit fragilisé par un carré avec Pluton, Mars en Bélier, face à votre Signe, pourrait faire en sorte qu'une transformation s'effectue soudainement. Vous aurez l'opportunité d'évoluer dans un climat actif, énergique, et l'introduction de nouveaux éléments pourrait arriver plus rapidement que prévu. Il ne servirait à rien de vous cramponner aux vieilles façons de procéder.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Avec l'appui de Saturne en Capricorne, l'autodiscipline vous place sur le chemin de la réussite. Qu'il soit question d'affaires ou d'apprentissage de type intellectuel, vous gagnerez à vous consacrer pleinement à la poursuite d'un objectif sans éparpiller vos forces. Et il vaudra mieux terminer une chose que vous avez déjà amorcée avant d'entreprendre un nouveau projet.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Les choses peuvent encore changer et il serait sage de ne pas sauter hâtivement aux conclusions. Étant donné que de nouvelles informations peuvent modifier votre perception des gens et des situations, il faudrait vous garder de poser un geste impulsif, même si vous avez l'appui de la Lune, de Vénus et de Jupiter en Sagittaire. Un changement surviendra sans doute de toute façon assez rapidement.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Alors que Saturne et Pluton visitent toujours votre Signe, toute résistance de votre part serait vaine. Ainsi, vous auriez avantage à suivre les directives et à vous plier aux exigences d'une personne en charge. D'ailleurs, il serait libérateur d'accorder le contrôle et de laisser les prises de décisions à autrui si cela vous décharge de lourdes responsabilités. La Lune sera ce soir en Capricorne...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Tant que le Soleil et Mercure se trouvent en Verseau, c'est à vous que revient le rôle de motiver les troupes. Votre dynamisme devrait être plus contagieux que vous ne le croyez, et si vous ne transmettez pas votre entrain à votre entourage, celui-ci risque de succomber à l'essoufflement ou à l'apathie. Démontrez aux plus sceptiques que votre détermination viendra à bout de tout... ou presque!

Poissons du 19 février au 20 mars - Ce n'est pas en noircissant les autres qu'on se blanchit. Même si le comportement de certaines personnes est loin d'avoir été louable, il n'est pas recommandé d'essayer de salir leurs réputations. C'est une attitude sagement philosophe face à l'adversité qui vous aidera à faire bonne impression et à récolter des appuis. Il y a même possibilité d'apprendre une nouvelle qui vous amusera.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

31 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Chirp/ (:15) Kate	Chevalier /Clicbnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Grantchester / L'heure des choix	Virginie	Virginie	Les Belles Histoires des pays d'en haut	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.	Guerre des clans	RAVAGÉ (2015) avec Victor Garber, Beth Grant, Zoe Lister-Jones.			UNE OMBRE SUR LE BERCEAU (2017) avec Brady Smith, Erin Cahill.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit la semaine / Brigitte Boisjoli		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		AU BONHEUR DES OGRES (2013) avec Bérénice Bejo, Raphaël Personnaz.			Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles	TVA nouvelles			
TQc	(:55)RobocarPoli	(:25)Chuggington	(:05)Masha /Michka	La Famille	(:05)Petit OursB	Tatanka/ (:40)Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Génial!	Format familial	Deux hommes en or	Point doc	Frères Kratt	Roi Julian!	Chipmunks	Argonautes	Chat Potté	Salmigondis		

31 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		District 31	Infoman	1res fois / Stéphane Rousseau, Mariepier Morin.		Enquête		Le Téléjournal			Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	L'amour est dans le pré			L'Open Mic de...	Chicago Police / terre	Un genou à terre	Rire et délire	Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL :-)	La Dérape / Rivalités	Le bon docteur / Initiatives			J.E.	Tu ne m'as pas tuée	TVA nouvelles		(:35) Denis Lévesque	(:35) LE DIAMANT DE SANG (2006) Leonardo DiCaprio.	
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Génial!	L'indice Mc\$ween	De garde 24/7 / Travail d'équipe			Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Huis clos		La gloire... mais à quel prix? / Marie-Mai et Karine Vanasse		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Journal de 13h	Imposture(s) / Origine du mal - Christophe Rocancourt est pris en flagrant délit de mensonge.			Démineurs / Face à la menace terroriste		Munch / Destins croisés		TV5 le journal / (:20) C à dire?!		Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Le convoi de l'extrême / Rouler vers son destin		Routiers de l'Outback		Les héros du feu / Un climat d'enfer		Riches et coupables / Andrew Luster		Docu-D / Boulay: Le parcours d'un battant		Docu-D / Vols extraordinaires		Les pires prisons	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60			Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	FIA Course automobile - Santiago E-Prix Championnat de Formule E			En route vers le Super Bowl LIII		L'antichambre (D)		Sports 30		Sports 30	30 images/seconde	SkateCan Patinage Art.
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	La vie avec des quintuplées		Bienvenue dans notre zoo / Le syndrome du nid vide		Mosaïc		Maison cauchemar	Flips à Palm Springs	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	MA VIE EN CINÉMASCOPE	
SERIES+	Code Black (v.f.) / A chacun sa croix		Bull (v.f.) / Meurtre sous hypnose		Doubt: affaires douteuses / Le Client		Une lutte exemplaire / Jour 408		Crimes majeurs / Les trois disparus de Saint Joseph		DéTECTIVES PRIVÉS / Fugue en rap mineur		Blue Bloods	
Z	Les stupéfiants / Chaos en cuisine		Seuls et tout nus XL		BattleBots / Quand les juges s'en mêlent		Ceci n'est pas un talk show	Roast Battle: le grand duel	Star Trek: Discovery		LA DESCENTE (2005) avec Saskia Mulder, Nora-Jane Noone, Shauna MacDonald.			
HISTORIA	De l'acier et du feu / Champion des champions		Les moteurs	Les moteurs	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Détroit: bêtes d'acier / Ruer dans les brancards		Traqueurs d'ondes	De père en fils / Bouchers	Chasseurs d'épaves	
ÉVASION	Les routes mythiques / Mississippi		Benoit à la plage / Saint-Tropez		Spots de baignade secrets		Croisières de rêve / L'Europe, à bord du Costa Magica		Soleil tout inclus / Jamaïque		Regarde le monde	Bikinis et bords de mer	Coups de Food	
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur / Au coeur de Noël Partie 2 Partie 2 de 2		Mr Bean	Esprit critique		La foire aux vanités		Rétroviseur / Marina Orsini	Rétroviseur	LES MAUVAISES HERBES (2016) avec Gilles Renaud, Alexis Martin.			

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, jumelés, 4 1/2 au 2067, rue Des Roitelets. lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2½ CHICOUTIMI, 430\$ ch., écl., libre 1er mars. 418 690-2936.

3½ à Alma, secteur Naudville, 400\$/mois. Disponible Imm. Eric, 581 306-5181.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

1 mois gratuit

3½ à partir de 550\$/mois

5½, à partir de 750\$/mois

rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, demi s/sol, Rivière-du-Moulin rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525\$. Libre 1er février. Cell: 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 460\$ s/bain rénové, non ch. ni écl., libre imm. 418 690-2936

GRAND 3½, annexé à une résidence, personne retraitée ou semi, peinture et armoires neuves, très bien décoré, libre immédiat., 565\$/mois, 418-818-3938/418-674-1258.

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2^e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450\$, 418 547-6469.

6737 Logements à louer

LOGEMENT à sous-louer, 5½, non ch., non écl., 625\$, 581-490-8083

ST-FULGENCE 4½, 400\$/mois, non chauffé ni éclairé, libre 1er juin, 418 690-2936.

SERVICES ET EXPERTS

6786 Services financiers et impôts

RETRAITÉE en santé et dynamique offre ses services pour effectuer comptabilité d'entreprise. Secteur Saguenay. Environ 20 heures/semaine. Système comptable complet. A l'aise avec Acoma et suite Office. Tél.: 418-543-3154

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ PRÊT PERSONNEL 5 000\$ + et hypothèque 1re et 2e, 30 000\$ et +, aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

DÉNEIGEMENT MANUEL :

galeries, escaliers, trottoirs.

Secteurs :

Chicoutimi, Jonquière.

Jean Larouche, 418-550-6791

6798 Déneigement

DENEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. veranda, patio, Saguenay Lac St-Jean, 25% nouveau client. 418 547-7378 418 820-5730.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065 Massagedevolours@hotmail.com Sérieux, discret et propre.

À ALMA ♥ 37 ans, cheveux longs noirs 165 lb de douces rondeurs 581-235-6707

A FLEUR de peau, Eric Tél. : 418 550-0632

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE 418 376-3352

6819 Messages personnels

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie de 8h à 15h : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

J'OFFRE des massages de détente et de relaxation, Eric, avant 20h tél.: 418-376-1824.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 7 février recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada) www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer

★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine (environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin 418-256-1164, 418-618-4098 sergegosselin2012@hotmail.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer

★ LE QUOTIDIEN ★

ALMA (120 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy 418-590-1439

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer

★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN : Quartier Hamel et Fradette, St-Isidore

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Denis Fortin 418-544-8394

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

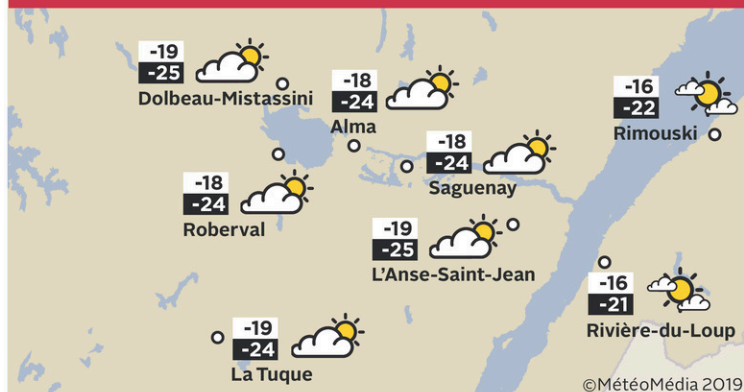
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95\$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -17
Min. -22

Ciel variable
Précipitations: 30 %
Vents de l'ouest 27 km/h

Dimanche
Max. -16
Min. -19

Ciel variable
Précipitations: 20 %
Vents légers

Samedi
Max. -14
Min. -21

Faible neige
Précipitations: 70 %
Vents légers

Lundi
Max. -10
Min. -12

Faible neige
Précipitations: 70 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	-14 -21
Chibougamau	Variable	-24 -28
Gaspé	Beau	-12 -21
Gatineau	Variable	-14 -21
Îles-de-la-Mad.	Faib neige	-6 -14
Maniwaki	Variable	-17 -23
Montréal	Variable	-14 -18
Mont-Tremblant	Variable	-17 -21
Québec	Variable	-16 -20
Rimouski	Beau	-16 -22
Sept-Îles	Beau	-12 -21
Sherbrooke	Variable	-15 -18
Tadoussac	Beau	-16 -22
Thetford Mines	Variable	-18 -21
Trois-Rivières	Variable	-16 -20
Val-d'Or	Variable	-25 -26

LE SOLEIL



LA LUNE

Lever : 4h08 Coucher : 13h06



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h33	1,4	6h41	1
11h45	4,4	12h05	4,2
18h40	1,1	19h55	0,8

LE VENT

Vents Ouest à 23 km/h

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE

Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.





Une membre de la Coalition Fjord s'est placée devant le maire de Sainte-Rose-du-Nord, Laurent Thibeault, avec une affiche s'opposant au troisième port sur le Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

La Coalition Fjord déçue du processus

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

La Coalition Fjord se dit déçue du processus de consultation de la MRC du Fjord-du-Saguenay sur son schéma d'aménagement concernant la construction d'un port sur la rive nord du Saguenay.

« De cette consultation est ressortie une grande incompréhension concernant la portée du pouvoir réel de la MRC sur le projet de terminal maritime. Les réponses du préfet à ce sujet laissent présager que le rôle de la MRC est de s'arrimer avec l'acceptation du gouvernement fédéral. Dans ce cas, pourquoi tenir une consultation si la MRC ne peut que donner son aval? Est-ce normal que la MRC n'ait pas d'autre choix que de s'arrimer avec la décision du fédéral? À

quel moment du processus la MRC aurait pu refuser un projet sur son territoire? », se demandent, par voie de communiqué, les co-porte-parole Adrien Guibert-Barthez et Anne Gilbert-Thévard.

Une assemblée publique s'est tenue mardi soir dans les locaux de la MRC, à Saint-Honoré. Environ 80 personnes ont pu y assister. « Certains se sont fait refuser l'accès et d'autres se sont entassés dans le couloir de la petite salle », ont-ils fait savoir. Environ le tiers des personnes présentes étaient des travailleurs de la construction venus en appui.

PLUSIEURS REGROUPEMENTS

La sortie de la Coalition Fjord se fait au nom de plusieurs autres regroupements citoyens, dont plusieurs avaient des représentants sur place. Il s'agit des collectifs de l'Anse-à-Pelletier, des Battures (La

Baie), du Bas-Saguenay, de Sainte-Rose-du-Nord. Ils ont également l'appui du Mouvement citoyen littoralement inacceptable, qui compte des membres du secteur Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur et Tadoussac (BEST) et de Baie-Sainte-Catherine.

La municipalité de Sainte-Rose-du-Nord devra également modifier son plan et ses règlements d'urbanisme.

Le promoteur du projet de port est l'Administration portuaire du Saguenay qui le fait en vue de servir les besoins d'Arianne Phosphate, qui désire exploiter une mine d'apatite dans le secteur du lac à Paul.

Les propositions faites mardi soir pourraient quand même ultimement se retrouver dans le règlement qui sera présenté à la prochaine séance de la MRC, le 12 février.

KÉNOGAMI

Loge m'entraide convoite toujours l'ancien hôtel de ville

Loge m'entraide a demandé, en vain pour l'instant, à Saguenay de pouvoir étudier avec ses propres experts l'ancien hôtel de ville de Kénogami.

L'organisme tente de trouver des solutions pour faire naître la Coopérative d'habitation La Solidarité.

Selon un communiqué transmis au *Quotidien* mercredi, en mai 2018 et novembre 2018, l'organisme a proposé à Saguenay pas moins de cinq scénarios possibles de fondation, dont la conversion de l'ancien hôtel de ville de Kénogami ou la cession du terrain au coût modique de 1 \$ s'il devait être démolé.

Ainsi, l'organisme est revenu à la charge le 24 janvier dernier, demandant au cabinet de Josée Néron de lui autoriser l'accès à l'immeuble pour y effectuer une « étude de viabilité » avec ses professionnels (groupe de ressources technique et architecte) pour savoir s'il est possible de convertir l'immeuble, les coûts et la contribution du milieu requise.

La coordonnatrice Sonia Côté s'est fait répondre qu'il était trop tôt pour accepter cette demande. « Actuellement, nos services en sont à déterminer l'état du bâtiment afin de savoir quelles sont les options possibles. Cependant, nous recevons votre demande et nous pourrions y donner suite dans les prochains mois quand nous aurons un meilleur éclairage sur la situation », a fait parvenir par courriel l'attachée de presse Cindy Girard.

« Je m'explique mal son empressement. Le Service des immeubles

est en train de faire une expertise », a ajouté la présidente de l'arrondissement de Jonquière, Julie Dufour, lors d'un entretien téléphonique.

« Le bâtiment est peut-être en décrépidité comme la Ville le laisse croire, mais cela ne veut pas dire que l'on ne pourrait pas en faire une coopérative d'habitation. On a réussi à convertir l'ancienne école Saint-Philippe en 2015 qui était en décrépidité avancée et aujourd'hui, 20 ménages y sont logés dignement », affirme M^{me} Côté.

Une courte recherche a permis de voir que depuis 2015, Sonia Côté et Loge m'entraide ont démontré de l'intérêt pour le 21 Price Ouest (décembre 2017), l'École Riverside (juillet 2017), le terrain de l'ancienne boulangerie Fortin à Kénogami (juillet 2016) et la prison de Chicoutimi (décembre 2015).

Radio-Canada rapportait la semaine dernière que la démolition de l'ancien hôtel de ville pourrait coûter un demi-million de dollars.

PASCAL GIRARD



Sonia Côté. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN,

LOTTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 29 JANVIER 2019

TOUT-RIEN 03 04 06 07 08 09
11 12 15 17 19 24

Sprinto 05 06 10 13 25

POWER 3 4 6 D R
♥ ♥ ♥ ♦ ♣

Quotidienne 2 20 3 085 4 9051

Lotto-D Extra 8728710
4 2 5 6 2 4 4 6

banco Turbo x 4
03 04 10 11 12 17 19 30 32 36
43 45 49 50 52 57 59 61 62 70

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
17 JUILLET 29 LION

Triplex 03 13 24 34 40

MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**ARRONDISSEMENT DE LA BAIE
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARS-1171)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RÉSIDENTE DE TOURISME) (ARS-1181).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 janvier 2019 sur les projets de règlements mentionnés ci-haut, le conseil d'arrondissement de La Baie a adopté le 29 janvier 2019 les seconds projets de règlements suivants :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARS-1171)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RÉSIDENTE DE TOURISME) (ARS-1181).

L'objet du règlement ARS-1171 vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à apporter des corrections à la grille des usages et des normes identifiée F-147-6740.

L'objet du règlement ARS-1181 vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à autoriser à titre d'usage complémentaire à l'usage habitation, les résidences de tourisme, pour les classes d'usages suivantes :

- H1 - Habitations unifamiliales détachées ;
- H2 - Habitations bifamiliales détachées ;
- H3 - Habitations trifamiliales détachées ;
- H4 - Habitations multifamiliales, catégorie A (4 logements) détachées.
- H9 - Habitations rurales détachées ;
- H10 - Habitations de villégiature détachées.

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie des seconds projets peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Les projets de règlements visent le périmètre illustré sur les plans joints à l'avis. Des plans détaillés de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 8 février 2019 à 16 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou des zones contiguës à certaines conditions;

La demande doit être signée par au moins la majorité des personnes intéressées de la zone ou des zones contiguës à certaines conditions si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

Toutes les dispositions des seconds projets qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

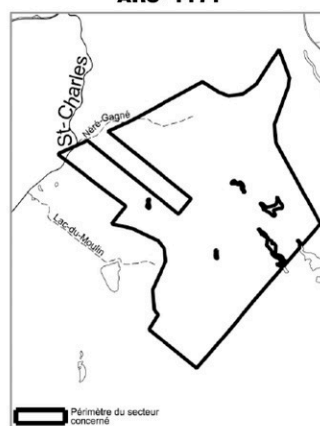
6. Consultation du projet:

Les textes des seconds projets peuvent être consultés au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement au 422, rue Victoria, La Baie, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

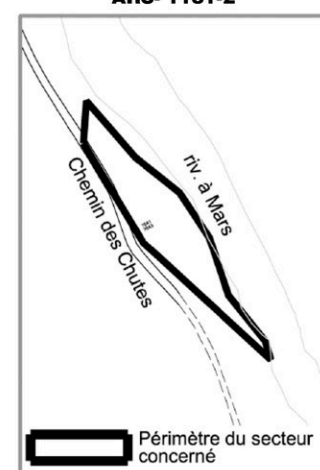
SAGUENAY, le 31 janvier 2019.

L'assistants-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

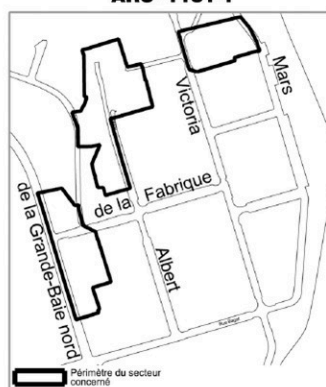
ARS- 1171



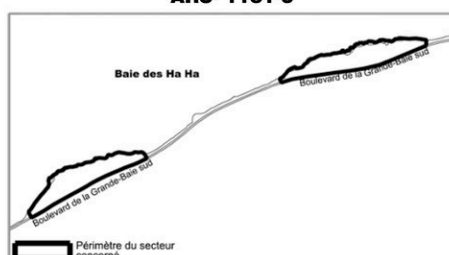
ARS- 1181-2



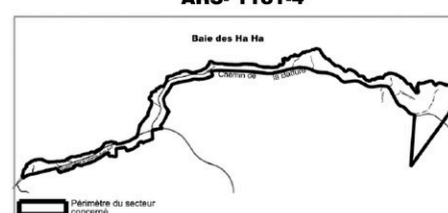
ARS- 1181-1



ARS- 1181-3



ARS- 1181-4



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le mardi 29 janvier 2019 à 19 h, a été adopté lors d'une séance régulière du conseil des commissaires, le règlement Régie interne de l'organisation.

Donné à Chicoutimi, ce 31^e jour du mois de janvier 2019.

La secrétaire générale,
Sarah Tremblay

5374024

OFFRE D'EMPLOI

RÉDACTEUR(TRICE) PUBLICITAIRE

Tu t'intéresses à tout et tu aimes partager tes découvertes? Les entreprises régionales t'inspirent et tu aimerais leur offrir ta plume? Ton expérience passée, ta créativité et ta curiosité à fouiner sur les médias traditionnels et sociaux pourraient faire de toi le rédacteur publicitaire idéal. Inspiré par la direction créativité média, tu seras responsable d'assurer la qualité du contenu des projets spéciaux de l'entreprise. En plus de rédiger et de réviser, tu participeras à l'idéation et seras impliqué dans la mise en page de différents projets publicitaires.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Effectuer la rédaction et la révision du contenu des projets spéciaux de l'entreprise;
- Procéder aux entrevues;
- Travailler en collaboration avec les graphistes pour la mise en page;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- Excellentes habiletés rédactionnelles et linguistiques, maîtrise de la grammaire et de l'orthographe;
- Capacité à comprendre et à vulgariser;
- Respect des échéanciers, sens des responsabilités, autonomie et polyvalence;
- Esprit de synthèse;
- Rigueur et souci du détail;
- Habileté à travailler sous pression et à gérer plusieurs tâches de manière rapide et efficace.

Poste surnuméraire à temps complet.

RÉMUNÉRATION :

Salaire selon la convention collective.

Nous remercions les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 8 février 2019 à :

Le Quotidien et le Progrès
A/s de Mme Catherine Morency
1051, boul. Talbot, Chicoutimi QC G7H 5C1
cmorency@lequotidien.com

**leQuotidien
leProgrès**

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (M. JEAN-PAUL)



Le 23 janvier 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 86 ans et 11 mois, M. Jean-Paul Bergeron, époux de Mme Céline Garon, demeurant rue St-Étienne, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la **Résidence funéraire du Saguenay 2048, rue de Neuville Arvida (ancienne gare)** le vendredi 1er février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 février 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2019 à 11 h à l'église St-Philippe. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jean-Paul Bergeron et les cendres seront déposées au columbarium Arvida.

Il était le fils de feu Mme Reine Marguerite Lapointe et de feu M. Joseph-Arthur Bergeron (feu Mme Jeanne Guay).

Outre son épouse, Mme Céline Garon, il laisse dans le deuil sa fille Valérie Bergeron (Clément Bolduc); ses petits-enfants: Édouard et Florence; ses frères et sœurs: Gaston Bergeron (feu Rolande Larouche, Lisette Tremblay), Gisèle (feu Jean-Paul Fortin), Réjean (Line Desmeules), Muriel (Pierre Galaise), Michel (Claudette Tremblay), Huguette (Jean Lavoie), Jacques (Gisèle Rochefort), Gilles (Hélène Jean). Il était aussi le frère de: feu Claude Bergeron, feu Roger (feu Jessy Tremblay), feu Vic (feu Thérèse Audet), le beau-frère de: feu Carmelle Garon (feu Ronald Michaud), Gabrielle (feu Thomas Rossignol), feu Madeleine (feu Diégo Lavoie), feu Paul-Henri (Gemma Bossé), l'abbé Benoît, Magloire (Jeannine Harton), Annette (feu Marcel Raymond), Clément (Ursule Lambert), feu Jean-Eudes (Françoise Rousseau), Janine (feu Louis-Marie Lavoie), feu Marielle (Paul-André Hudon), Marius (Gilberte Dionne). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. M. Jean-Paul Bergeron a été membre de la Légion royale canadienne pendant plus de 50 ans. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel de l'Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à M. Bergeron. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
 Courriel: resfunag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
 Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CLOUTIER (M. ÉRIC)



Le 28 janvier 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 54 ans et 11 mois, M. Éric Cloutier, fils de M. Jean Cloutier et de feu dame Madeleine Mc Nicoll, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le samedi 2 février 2019 à compter de 13 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
 611, chemin du Pont Taché Nord
 Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 2 février 2019 à 14 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Cloutier a été confié au crématorium. Outre son père M. Jean Cloutier, il laisse dans le deuil son frère François Cloutier (Christine Gagné) et sa sœur Dominique Cloutier (Claude Lavoie); sa nièce Mary-Phylippe Lavoie (Sergio Osorio) et son neveu William Lavoie (Justine Charest). Il laisse également dans le deuil son amie Mme Lina Maltais ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de la dystrophie musculaire, 2230, rue de l'Hôpital, C.P. 15, Jonquière, G7X 7X2. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Éric Cloutier, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
 Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
 Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. FRÉDÉRIC)



Le 29 janvier 2019, est décédé à l'âge de 26 ans et 9 mois, M. Frédéric Côté, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de Mme Lucie Fortin et de M. Régis Côté. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 2 février 2019 de 9 h à 14 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
 Complexe funéraire Chicoutimi
 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 2 février 2019 à 14 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier. Il laisse dans le deuil ses parents: Mme Lucie Fortin (André Lessard) et M. Régis Côté (Cathy St-Hilaire); son frère Jérôme Côté (Sophie Larouche-Guilbert); sa grand-mère Mme Huguette Bilodeau (feu M. Jean-Yves Fortin); sa marraine Guylaine Côté (Renald Jean); ses oncles et tantes, cousins, cousines, parents et ami(e)s ainsi que ses collègues de travail de chez Nordia. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole du Mail-lon sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
 Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (M. LOUIS-JOSEPH)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 29 janvier 2019, à l'âge de 83 ans et 9 mois, M. Louis-Joseph Bilodeau, époux de Mme Huguette Fortin, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Philippe Bilodeau et de feu Mme Lumina Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
 100, rue Paré
 Roberval**

le dimanche 3 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 4 février 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval. Outre son épouse Mme Huguette Fortin, il laisse

ses enfants: Hélène (Michel Bergeron), Roger (Nathalie Champagne) et Marie-Josée (Martin Boutin); ses petits-enfants: Sylvain Potvin (Geneviève Beaudet) et Catherine Potvin (Antony Langevin-Walsh); leur père M. Pierre Potvin; Alexandre Bilodeau (Gabrielle Masse), Noémie-Francesca Boutin et Vincent Bergeron; ses arrière-petits-enfants adorés: Laurence Potvin et Arnaud Potvin. Il était le frère de: feu René (feu Jeannette Grenier), Marie-Claire (feu Gérard Gauthier), feu Rita (feu Roland Girard), feu Aimé (Gaétane Bolduc), feu Florence (feu Georges Régnier), Lucille (feu Laurent Lemay, feu Rosaire Verreault), feu Rose-Alice (feu Antoine Bolduc), Rosaire (Lucienne Gagné), Germain (Marcelle De Grand Maison) et Germaine (feu Lucien Thibeault, feu Alfred Pruneau); le beau-frère de: Jean-Rock Fortin (Denise Guay), Gisèle Fortin (Louis-Albert Giguère), René-Guy Fortin (Marie-Claire Marci), Rita Fortin (Léon-Maurice Bergeron), Simon Fortin (Denise Barriault), Danielle Fortin (Martin Morin), Carol Fortin (feu Diane Rivard, Marie-Paul Côté) et Bernard Fortin (Jocelyne Sauvé). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. M. Bilodeau était Chevalier de Colomb 3e degré. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
 Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
 Site web: www.maison-marc-leclerc.com
 Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DÉRY (M. ANDRÉ)



Le 25 janvier 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 61 ans et 7 mois, M. André Déry, conjoint de feu Mme Nicole Beaulieu, demeurant à Alma. Il était le fils de feu dame Yvette Tremblay et de feu M. Welley Déry (2es noces dame Éliette Delisle). La famille recevra les condoléances le vendredi 1er février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 février 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
 611, chemin du Pont Taché Nord
 Alma**

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Déry sera confié au crématorium.

Il laisse dans le deuil les enfants de feu Mme Nicole Beaulieu: Mario Beaulieu (Isabelle Morin), Dany Boucher et Nathalie Beaulieu (François Veyrier); ses petits-enfants: Émilie Lessard-Beaulieu, Kimberly Fortin et Marc-André Boucher ainsi que ses arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: Nicol Déry (Diane Fortin), Donald (Rose-Ann St-Pierre), Lise (Laval Munger) et Alain (Josée Croussette).

Il laisse également dans le deuil sa filleule Isabelle Déry ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. André Déry, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
 Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
 Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

BLANCHETTE (M. CLAUDE)



Est décédé subitement à Kissimmee en Floride, le 19 janvier 2019, à l'âge de 66 ans et 1 mois, M. Claude Blanchette, époux de Mme Isabelle Gagnon, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Henri-Paul Blanchette et de Mme Irène Provost.

La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
 100, rue Paré
 Roberval**

le samedi 2 février 2019 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Isabelle Gagnon et sa mère Mme Irène Provost (feu M. Henri-Paul Blanchette), il laisse sa fille adorée Andrée-Anne Blanchette (Dominic Drolet).

Il était le frère de: Gilles Blanchette, Denise Blanchette, Roger Blanchette (Christine Lefrançois), feu Guy Blanchette, André Blanchette (Diane Rodrigue) et Jacques Blanchette (Josée Plourde); le beau-frère de Robin Gagnon (Lynda Roy).

Également, il laisse son meilleur ami Gilles Fortin (Vicky Potvin); son filleul Éric Beauseigle; ses neveux et nièces; ses oncles et tantes; ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
 Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
 Site web: www.maison-marc-leclerc.com
 Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.





AVIS DE DÉCÈS

DUFOUR (M. Guy)

Le 24 janvier 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 82 ans et 6 mois, M. Guy Dufour, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Antoinette Gauthier et de feu M. René Dufour.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 2 février 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2019 à 11 h à la cathédrale.

Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Lucienne Dufour (feu Fernand Ménard), feu Bernard (Lisette Fortin), Céline (feu Fernand Desgagné), feu Fernand (feu Marina Boily), Marcelle, Jean et feu Jacques (feu Suzanne Truchon); ses filleuls: Michel Dufour, Caroline Dufour et Emanuelle Lefrançois Dufour; ses neveux et nièces: Hélène Ménard, Manon Dufour, Lucie Desgagné, feu Denise Desgagné, Robert Desgagné, Richard Desgagné, Alain Desgagné, Daniel Desgagné, Lise Dufour, Donald Dufour, Réjean Dufour, Stéphane Dufour et Audrey Blouin.

Il laisse également dans le deuil ses bonnes amies: Ginette Gobeil et Monique Ouellet; ses arrière-petits-neveux, ses cousins et cousines, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fabrique St-François-Xavier sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME MONIQUE)

1937 - 2019

À la Maison Michel Sarrazin, le 20 janvier 2019, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Monique Girard, fille de feu Mme Antoinette Girard et de feu M. Paul-Eugène Girard. Elle laisse dans le deuil, outre l'amour de sa vie, Andréa Bouchard, sa fille Hélène; ses petits-enfants: Maude-Éléonore (Julien Valois Dobbie), Julien (Christin Hohlfeld), Félix (Marie-Frédérique Beaulieu) et Rosalie; les petites lumières qui éclairaient sa vie, ses arrière-petits-fils Elliot et Arnaud; son frère et ses sœurs: Gilles (Nicole Dufour), Ghislaine (Yvan Tremblay) et Viviane qui l'a accompagnée jusqu'au bout de la route (feu Évariste Martin); ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Albertine (feu Guy Gaudreault), Alfrédine (Bertrand Perreault), Marthe (feu Sébastien Brideau), Majella (Françoise Langlois) et Benoit "le plus beau" (Éliette Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil ses nièces, neveux, cousines, cousins et son amie de toujours Françoise Ouellet (feu Jacques Côté).

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives, Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8

le samedi 2 février 2019 de 9 h à 10 h 45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à une date ultérieure.

La famille souhaite adresser des remerciements à toute l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC de Sainte-Foy ainsi qu'aux anges de la Maison Michel Sarrazin qui tous ont su l'entourer de soins hors du commun, d'amour et du plus profond respect. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements: Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411, télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. Guy)

Le 25 janvier 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 88 ans et 6 mois, M. Guy Girard, époux en premières noces de feu Mme Monique Cantin et en deuxièmes noces de Mme Jacquelyne Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Yvette Gagné et de feu M. Gaston Girard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 2 février 2019 de 9 h à 12 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 2 février 2019 à 12 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière de Shipshaw.

Outre son épouse, Mme Jacquelyne Tremblay, il laisse dans le deuil ses filles: Patricia Girard (Roch G. Tremblay) et Nathalie Girard (Mike Allard); ses petits-enfants: Mathieu, Nicolas (Katherine Blackburn-Duchesne), Ann-Marie (Thomas Daigle) et Pierre-Olivier (Sacha Beauchenes); ses arrière-petits-enfants: Laurie, Alek, Liam et Marie.

Il était le frère de: Marcelle Girard (Claude Leblanc), feu Jean-Louis (Maude Harvey) et Pierre (feu Gloria Wilshire). Il était le beau-frère de: feu Paul-André Cantin (feu Charlotte Gagnon), Françoise (Alain Dallaire), Denis (Danielle Dallaire), feu Marcel Tremblay (Irène Potvin), feu Guy (feu Solange Girard), Thérèse (feu Roger Langlois), Jeanne (Bernard Dusseault), Lilianne (Germain Bouchard), Jacques (Jocelyne Simard), Andrée (Jean-Claude Légaré), Cécile (feu Pierre Boucher), Jean-Paul (Normande Thériault) et feu Gérard. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

HAMELIN (MME JACQUELINE DITE "JEANNINE" GUÉRIN)

Le 28 janvier 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 88 ans et 7 mois, Mme Jacqueline dite « Jeannine » Guérin (Hamelin), épouse de feu M. Joseph Hamelin, demeurant aux Jardins Ste-Émilie de Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le samedi 2 février 2019 de 10 h à 17 h. Les cendres de Mme Jacqueline dite « Jeannine » Guérin seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Léonide Perron et de feu M. Eugène Guérin.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert Hamelin (Nathalie Marchildon), Michèle (feu Robin Landry), Jean (Isabelle Dufour). Elle était aussi la mère de feu Jacques (Jocelyne Ouellet); la grand-mère de: Yannick, Marilyse (Philippe), Marc-André, Carolyne (Claude); l'arrière-grand-mère de: Alysa, Joey, William, David; la sœur de: Yvette Guérin (feu Henri Lachance), Charles (feu Roland Lavoie), feu Lucille, Raymond (feu Suzette Vaillancourt), Madeleine (Gilbert Harvey), Réjeanne (feu Bertrand Giroux). Elle était aussi la sœur de: feu Zeleda Guérin (feu Marie-Jeanne Girard), feu Jeanne-D'Arc (feu Paul-Émile Poirier), feu Lucien (feu Marie-Ange Dumais), feu Fernand (feu Georgette Huard); la belle-sœur de: Carmen Hamelin (feu Roland Turcotte), Lucille (feu Léo Ducharme), Georges (feu Suzette St-Gelais), Madeleine (feu Camil Gauthier), Marie-France (Jacques-Aimé Dion), feu Suzanne (feu Philipp Thomas), Laurier (Carmen Lebel). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



«Si la mort n'est
pensable, ni avant, ni
pendant, ni après,
quand pourrions-nous
la penser?»

Vladimir Jankélévitch

«Vous accompagner est un privilège»



418 547-2116 • www.rfsag.ca

JONQUIÈRE | KÉNOGAMI | ARVIDA | BÉGIN | LAROCHE | ST-CHARLES

AVIS DE DÉCÈS

GODIN (MME LUCILLE)



Entourée de l'amour des siens, le 23 janvier 2019, est décédée paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Québec, dame Lucille Godin, épouse de feu M. Fernand Côté, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Antoinette Larouche et de feu M. Eugène Godin. La famille recevra les condoléances une heure avant les funérailles, qui auront lieu

le samedi 2 février 2019 à 14 h
à l'église St-Alexis, La Baie

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière communautaire de La Baie. Elle était la mère de: feu Christine (René Pelletier), Danielle (Louis-Simon Roy) et Suzanne (Manh Tran Dinh). Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Étienne, Guillaume, Jérémie et Raphaël. Elle était la sœur de: feu Germaine Godin, feu Marguerite, feu Pierre, Raoul (Suzanne Trudel), feu Robert, Bertrand, feu Maurice et feu Suzanne (Oscar Rau). Elle était la belle-sœur de: feu Marie-Alice Côté (feu Roger Bourdeau), feu René (feu Simone Morin), feu Ernest (feu Éliette Tremblay), feu Cécile, feu Lucien (feu Jeannette Tremblay), feu Gertrude (feu Jacques Tremblay), feu Marthe (feu Roch Bolduc), feu Sylvio (feu Louise Pelland), feu Gracia (feu Alex Arnott) et feu Jean. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, bien vouloir faire parvenir ceux-ci à l'organisme Les Petits Frères ou à La Revue Sainte-Anne-de-Beaupré. Pour rendre hommage à Mme Godin, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

POULIN (M. NELSON)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 24 janvier 2019, à l'âge de 87 ans et 6 mois, M. Nelson Poulin, époux de Mme Suzette Tremblay, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 1er février 2019 de 11 h à 15 h. Suivront les funérailles à 15 h à l'église Saint-Alphonse de La Baie.

Il était le fils de feu M. Wellie Poulin et de feu Mme Jeannette Janelle.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Suzette Tremblay, ses enfants: Nancy Poulin (Stéphane Cormier), Louise (Éric Gagnon), Johanne (feu Guy Mitchell, Louis Genest); ses petits-enfants: François (Francis), feu Jean-Michel, Martin (Kassandra), Marie-Pier (Jen-Mychaël), Laurence (Charles-Antoine); ses arrière-petits-enfants: Charles-Édouard, Louis-Antoine, Philippe-Olivier. Il était le frère de: feu Philippe (Lucienne Vaillancourt), feu Elcey (feu Idola Martel), Lucia (feu Almas Bouchard), Thérèse (Carol Bilodeau), Maurice (Charlotte Gaudreault), Doris (Villeneuve Lévesque), Françoise (Francis Grenon), feu Gabrielle (feu Fernand Lavoie), Michel (Lisianne Simard), Renée (Carl Maltais); le beau-frère de: feu Ruth Tremblay (feu Bonaventure Harvey), Esther (Armand Gagné), feu Guy (feu Colette Gagné), Éris (Donald Vachon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et ami

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins prodigués à M. Poulin. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Poulin et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

HOUDE (MME LUCILLE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 25 janvier 2019, à l'âge de 94 ans, Mme Lucille Houde, épouse de feu M. Albany Lavoie, demeurant à La Baie, autrefois de L'Anse-Saint-Jean. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 1er février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 2 février 2019 à 11 h à la chapelle Gravel et Fils de La Baie. Elle était la fille de feu M. Pierre Houde et de feu Mme Oliva Côté. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Irène Lavoie (Victorien Houde), Rodrigue (Lise Minier), Hélène (feu Luc Bergeron), feu Francine, Gilles (France Lavoie), Sylvie (Langis Lavoie), Lorraine (Pierre Comtois), Toussaint (Johanne Boies) et Augustin (Christine Tremblay); ses petits-enfants: Nathalie, Sylvain, Sonia, Isabelle, Maryse, Daniel, Nancy, Sandra, Steeve, Stéphane, Michèle, Eric, Caroline, Mélanie, Sébastien, Jean-Christophe, Alexandre, Frédéric; ses 31 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Mary Houde (feu Romuald Houde), feu Élias Houde (feu Cécile Houde), feu Charles-Henri (feu Éliette Houde), feu Léopold (Judith Gagné), Toussaint (Juliette Gagné), feu Fernand (Esther Martel), Thérèse (Léo Bernier), feu Éliette (feu François-Xavier Gagné), Raymond, Cécile (Léon Dallaire), feu Jean-Marie (Judith Gagné) et feu Jeannette (feu Gilles Dallaire); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marie-Laure Lavoie (feu Johnny Gagné), feu Olivier (feu Aline Dallaire), feu Jean-Marie (Laurette Boies), feu Fernand (feu Blanche-Yvonne Lavoie), feu Madelaine (feu Ronaldo Brassard), feu Thomas et Jeannette (Joseph-Aimé Houde), feu Marie-Thérèse Lavoie, feu Joseph Gagné. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Remerciement particulier aux médecins traitants et au personnel de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Lucille Houde et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

RACINE (M. GRÉGOIRE)



Est décédé, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 28 janvier 2019, à l'âge de 96 ans et 11 mois, M. Grégoire Racine, époux de feu Mme Gisèle Fortin, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Joseph Racine et de feu Mme Aurore Grégoire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 3 février 2019 à compter de 9 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 11 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Il laisse son fils Grégoire Junior et sa fille Maryse (Pierre Beaumont); ses petits-enfants: Pierre-Charles, Anne-Laure (Alex Levesque), Bénédicte, Benjamin et Angélique.

Il était le frère de: feu Roméo Racine (feu Julianne Cliche) et feu Paul Racine (feu Pauline Mercier); le beau-frère de: feu Gabrielle Mailhot (feu Armand Painchaud), feu Monique Fortin (Réal Théberge, Marthe Mailhot), feu Céline Fortin, feu Fernand Fortin (Éliette Lebeuf), feu Michel Fortin (feu Ancilla Michaud) et feu Émile Fortin (feu Gabrielle Trotter).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

MARTIN (MME LILIANE)



Est décédée au CHSLD de Montmagny, le 24 janvier 2019, à l'âge de 90 ans, dame Liliane Martin, épouse de feu M. Rosaire Tremblay, demeurant à Montmagny, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 2 février 2019 de 12 h à 16 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 2 février 2019 à 16 h à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au cimetière Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu M. Eddy Martin et de feu Mme Antoinette Deschênes.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Gilbert et Jean Tremblay (Jacqueline Gravel); ses petits-enfants: Virgil (Philippe Provost), Myriam (Alexis Lussier), Jennifer (Hubert Malaisson), Virginie, Cimon (Julie Ouellet) et Julie Tremblay; ses arrière-petits-enfants: Éloane et Nathaniel Lussier, Alice et Rosalie Malaisson, Alyssa et Michael Ouellet-Tremblay.

Elle était la sœur de: feu Alyre, Alain, feu Réal (Maria Bouchard), Huguette (feu Lucien Desbiens), Denise (feu Jean-Guy Lavoie), Germain (Louise Chrétien), Léon (Nicole McCarthy) et Yvan (Diane Jutras). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Martin et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (MME RITA)



Le 20 janvier 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 91 ans et 7 mois, Mme Rita Savard, épouse de M. Antoine Niquet, demeurant à St-Augustin Dalmas. Elle était la fille de feu M. David Savard et de feu Mme Graziella Devin et la belle-fille de feu M. Joseph Niquet et de feu Mme Alice Savard. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
83, boul. De Quen
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 1er février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 février 2019, jour des funérailles, dès 9 h.

Les funérailles auront lieu à 10 h 30 à l'église St-Michel (secteur Mistassini).

Outre son époux, M. Antoine Niquet, elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc Niquet (Anne Robichaud), Renée Niquet (André Bergeron) et feu Doris Niquet (Marcel Mérette); ses petits-enfants: Jeannie-Claude Niquet (Nicolas Guérin Larocque), Marie-Michelle Niquet (Hugo Jarry) et David Mérette (Audrey Bourret); ses arrière-petits-enfants: Justine Fortier Niquet et Éloïse Mérette; ses frères et sœurs: feu Jules Savard (feu Lucette Boily), feu Rosanne (Rémi Gauthier), Guy (Roberte Harvey), Raymonde (Robert Gauthier), Gaston (Bernadette Ménard), Yvonne (feu Jean Larouche), Yvonne, Andrée (René-Marc Simard) et Clermont (Ghyslaine Dubé); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Edouard Niquet (feu Georgette Larouche), feu Lucie (feu Gabriel Vézina) et Pierrette (feu Benoît Deschesne) ainsi que Ginette St-Pierre, Guylaine Niquet, Jeannette Grenier, Serge Fortier; neveux, nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: www.fondationcentremariachapelaine.ca



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-5614, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

ST-PIERRE (MME GILBERTE BOUCHARD)

Est décédée subitement à Montréal, le 24 janvier 2019, à l'âge de 88 ans, Mme Gilberte Bouchard, épouse de feu M. Arthur-Léo St-Pierre, demeurant à Albanel. Elle était la fille de feu M. Mériqué Bouchard et de feu Mme Anna Trudeau. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 1er février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 2 février 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière d'Albanel à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Jacques (Mireille Bélanger), Michel (Diane Grégoire), Lola (Réal Leclerc), Marianne (André Morin), Marc (Luce Richard) et Stéphane; ses petits-enfants: Frédéric et Jean-Michel St-Pierre, Patricia et Émilie Leclerc, Marc-André et Dominic Morin, Sophie-Hélène et Marc-Antoine St-Pierre; ses arrière-petits-enfants: Tristan, Chloé, Lauralie, Léane, Mikaël, Maeva, Mia et Éli. Elle était la soeur de: Colombe (feu René Provencher), Hénédine (Jean-Paul Fortin), Sylvio (Rosoline Cyr), Gaétane (Simon Gagnon), Monique (ex-conjoint Ange-Aimé Potvin) et Raymond (Berthe Lavoie); la belle-soeur de: feu Lucette St-Pierre (feu Joseph Bouchard), feu Rita St-Pierre, Georges-Henri St-Pierre (feu Marie-Blanche Lalancette), Éliane St-Pierre (feu Donat Picotte), Gérard St-Pierre (feu Monique Doucet), Carmen St-Pierre (feu Germain Lapointe), feu Clément St-Pierre (France Beaudry), Yvonne St-Pierre (feu Réal Plante) et Roger St-Pierre (feu Francine Jodoin). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME JEANNETTE)

Le 24 janvier 2019, est décédée à la Maison Mathieu-Froment-Savoie de Gatineau, à l'âge de 79 ans et 9 mois, Mme Jeannette Tremblay, épouse de feu M. Nichol Lapointe, demeurant à Saint-Ambroise. Elle était la fille de feu Mme Bernadette Tremblay et de feu M. Philippe Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 1er février 2019 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 2 février 2019 de 9 h à 10 h 45, à

Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire St-Ambroise
560, rue Simard, St-Ambroise

Les funérailles auront lieu le samedi 2 février 2019 à 11 h à l'église Saint-Ambroise. Elle sera inhumée au cimetière de Saint-Ambroise à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Lapointe (Nathalie Savard) Christian, Guylaine (Normand Poirier), Robert (Sylvie Desjardins) et Réjean (Guylaine Loignon). Elle laisse également dans le deuil ses 12 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Thomas Tremblay (feu Thérèse Gilbert), feu Walter (Marcelle Verreault), feu Brigitte, feu Rita (feu Marcel Gauthier), feu Rodrigue (feu Monique Boily), Simone (feu Laurent Gagné), Rose-Yvonne (Claude Pedneault), Jean-Pierre (Monique Lachance), Michelle, feu Jean-Claude et Bertrand (Nicole Dufour). Elle était la belle-soeur de: feu Denis Lapointe, feu Alonzo (feu Marie-Paule Fortin), feu Fernande (feu Jean-Marie St-Martin), feu Yvonne, feu Marie-Marthe (feu Jean-Joseph Savard), feu Christian (feu Doris Savard), feu Noëlla (Gérard Guérin), feu Roger (Ginette Blanchette), feu Réjeanne, feu Ronaldo (Jocelyne Girard), feu Gérard (feu Gisèle Girard), feu Claude (Sylvie Godin). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Mathieu-Froment-Savoie pour l'amour et les bons soins prodigués. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. HAROLD)

Est décédé subitement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 26 janvier 2019, à l'âge de 54 ans et 11 mois, M. Harold Tremblay, époux de Mme Lisa Tremblay, demeurant à Saint-Ludger-de-Milot. Il était le fils de feu M. Magella Tremblay et de feu Mme Elise Dallaire. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire paroissial
727, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot
sous la direction de la Maison Marc Leclerc Ltée

le vendredi 1er février 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 10 h 30 à l'église de Saint-Ludger-de-Milot et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Ludger-de-Milot à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Lisa Tremblay, il laisse ses enfants: Michaël, Nicolas et Marilyn (Guillaume Dallaire); sa petite-fille adorée Annabelle ainsi qu'un petit bébé à venir.

Il était le frère de: Jacynthe (Maurice Gagnon), Charlene (Réjean Dufour), Sylvain (Josée Vaillancourt) et Stéphane (Karine Fontaine); le gendre de feu M. Louis-Philippe Tremblay et de Mme Émémentienne dite Aimée Blais; le beau-frère de: Michaël Hornick (Lynda Robinson), Régis Tremblay (Lise Thibault), Guylaine Tremblay (Pierre Cadieux), Mario Tremblay (Christiane Prescott) et feu Jacky Tremblay.

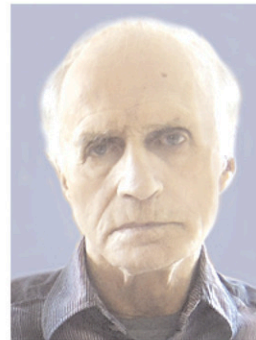
Également, il laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

VOYER (M. RENALD)

Le 24 janvier 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. Renald Voyer, fils de feu M. Edgar Voyer et de feu dame Germaine Voisine, demeurant à Alma, autrefois d'Hébertville.

La famille recevra les condoléances le samedi 2 février 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Une célébration aura lieu le samedi 2 février 2019 à 11 h à la Résidence Funéraire Lac St-Jean d'Hébertville. M. Voyer a été confié au crématorium.

Il était le frère de: feu Guy Voyer (Christiane Côté), Normand (Anne Deschênes), Germain (Georgette Perron), Lisette (feu Gaston Hudon), Claire (Berthold Fortin), Marie (feu Raymond Laberge), feu Rita (Georges Paradis), René (Pâquerette Deschênes), Réjean (Sylvie Lajoie), Ginette (Régis Lajoie) et Claude (Agathe Maltais).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille tient à remercier le Pavillon Normandie pour les bons soins, la délicatesse ainsi que l'accompagnement prodigués à M. Voyer.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la fabrique Notre-Dame d'Hébertville, 251, rue Turgeon, Hébertville, G8N 1S2. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Renald Voyer, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME GISÈLE ARSENAULT)

Le 28 janvier 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 75 ans et 8 mois, Mme Gisèle Arseneault (Tremblay), épouse de feu M. Jean Tremblay, demeurant rue Berthier, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 1er février 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er février 2019 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de Mme Gisèle Arseneault seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Lafrance et de feu M. Ovila Arseneault.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sophie Tremblay (Claude Laroche), Louis (Anne Boivin); ses petits-enfants: Jean-Alexandre (Marie-Pier), Aïcha, Annie, Olivier; ses frères et soeurs: Jacqueline Arseneault (Gilles Farrell), Gaston (Nicole Crête), Simone (Serge Guay), Lionel (Maude Goulet). Elle était aussi la soeur de feu Roger Arseneault (Brigitte Côté); la belle-soeur de: Denise Tremblay (feu Clément Filion), Louise (feu Raymond Paquet), Robert (Catherine Jean), Andrée (feu Carl Pelletier), Aline (Jean Corneau), Noëlla (Germain Fortin).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

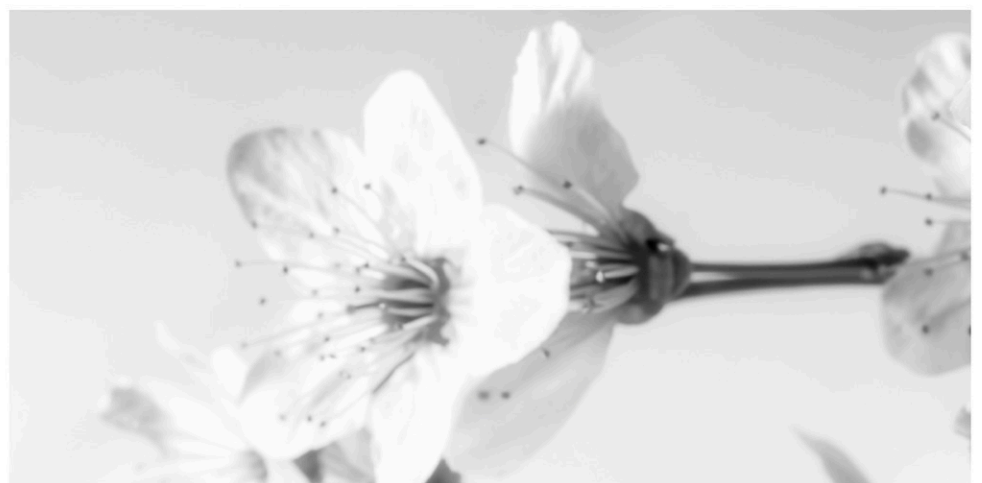
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

MESSE ANNIVERSAIRE - BILODEAU (Mme Gaétane Lévesque)

La messe anniversaire de Mme Gaétane Lévesque, épouse de feu M. René Bilodeau, demeurant rue Cloutier, à Chicoutimi, sera célébrée

le samedi 2 février 2019 à 16 h
à l'église St-Antoine
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	49	37	10	2	0	34	199	140	76	20-5-0-0	17-5-2-0	7-3-0-0	G-1
Toronto	49	30	17	2	0	30	174	140	62	14-11-1-0	16-6-1-0	4-6-0-0	G-1
Montréal	51	28	18	5	0	26	154	149	61	14-10-2-0	14-8-3-0	6-4-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	49	29	15	1	4	27	147	122	63	14-7-1-2	15-8-0-2	7-2-0-1	P-1
Washington	50	27	17	5	1	24	171	162	60	13-8-3-1	14-9-2-0	3-5-2-0	P-7
Columbus	49	28	18	2	1	28	158	151	59	14-10-1-1	14-8-1-0	5-5-0-0	P-3

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	50	27	17	5	1	26	146	132	60	17-7-1-1	10-10-4-0	5-3-1-1	P-2
Pittsburgh	49	26	17	4	2	25	172	152	58	13-9-2-0	13-8-2-2	5-5-0-0	P-2
Buffalo	49	25	18	5	1	22	145	148	56	14-6-3-0	11-12-2-1	4-6-0-0	G-1
Caroline	50	24	20	4	2	23	140	149	54	13-8-2-2	11-12-2-0	6-3-1-0	G-1
N.Y. Rangers	49	21	21	5	2	16	139	165	49	13-7-3-2	8-14-2-0	4-6-0-0	P-1
Florida	48	20	20	4	4	18	152	170	48	10-6-4-1	10-14-0-3	3-5-1-1	G-3
Philadelphie	50	21	23	6	0	19	143	170	48	11-10-3-0	10-13-3-0	6-3-1-0	G-5
New Jersey	49	19	23	5	2	18	146	167	45	13-6-4-0	6-17-1-2	4-6-0-0	G-1
Detroit	51	19	25	2	5	17	145	172	45	10-12-1-3	9-13-1-2	4-6-0-0	G-1
Ottawa	50	19	26	5	0	19	156	187	43	12-10-4-0	7-16-1-0	4-5-1-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	50	32	16	1	1	30	172	140	66	18-6-1-1	10-10-0-0	5-3-1-1	G-1
Nashville	52	30	18	3	1	29	161	135	64	16-9-0-0	14-9-3-1	6-3-1-0	G-2
Minnesota	50	26	21	2	1	25	142	142	55	13-9-2-1	13-12-0-0	6-4-0-0	G-3

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	51	33	13	3	2	33	190	145	71	17-4-3-2	16-9-0-0	8-1-1-0	G-3
San Jose	52	29	16	4	3	29	187	167	65	17-4-2-2	12-12-2-1	7-3-0-0	G-1
Vegas	52	29	19	3	1	28	157	140	62	16-6-2-1	13-13-1-0	6-4-0-0	P-2

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	49	24	21	4	0	24	126	128	52	15-8-2-0	9-13-2-0	4-5-1-0	G-1
Colorado	50	22	20	7	1	22	169	162	52	10-8-5-0	12-12-2-1	3-7-0-0	P-2
Vancouver	51	23	22	3	3	22	147	161	52	12-10-2-1	11-12-1-2	4-4-1-1	P-1
Anaheim	51	21	21	7	2	18	120	153	51	10-8-6-2	11-13-1-0	2-6-2-0	P-2
Arizona	50	23	23	3	1	21	132	142	50	9-12-2-1	14-11-1-0	6-2-1-1	P-1
St. Louis	49	22	22	4	1	22	139	149	49	12-13-1-1	10-9-3-0	6-3-1-0	G-1
Edmonton	50	23	24	3	0	20	144	163	49	12-13-1-0	11-11-2-0	4-6-0-0	P-3
Chicago	51	18	24	8	1	17	156	190	45	10-10-5-1	8-14-3-0	3-4-3-0	G-2
Los Angeles	50	20	26	3	1	19	114	150	44	12-13-1-0	8-13-2-1	4-5-0-1	G-1

LNH

Lundi 28 janvier
 Winnipeg 1 Philadelphie 3
 New Jersey 6 Pittsburgh 3
Mardi 29 janvier
 Winnipeg 4 Boston 3 (F)
 Buffalo 5 Columbus 4
 Philadelphie 1 N.Y. Rangers 0
Mercredi 30 janvier
 Tampa Bay à Pittsburgh, 20h.
 Buffalo à Dallas, 20h30.
Jeudi 31 janvier
 Philadelphie à Boston, 19h.
 Rangers au New Jersey, 19h.
 Columbus à Winnipeg, 20h.
Vendredi 1er février
 Chicago à Buffalo, 19h.
 Nashville en Floride, 19h.
 Calgary à Washington, 19h.
 Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa à Pittsburgh, 19h.
 Vegas en Caroline, 19h30.
 Toronto à Detroit, 19h30.
 Minnesota à Dallas, 20h.
Samedi 2 février
 Edmonton à Philadelphie, 13h.
 New Jersey à Montréal, 14h.
 Vegas en Floride, 19h.
 St. Louis à Columbus, 19h.
 Los Angeles à Islanders, 19h.
 Pittsburgh à Toronto, 19h.
 Anaheim à Winnipeg, 19h.
 Detroit à Ottawa, 19h.
 Tampa Bay à N.Y. Rangers, 20h.
 Chicago au Minnesota, 20h.
 Dallas à Nashville, 20h.
 Vancouver au Colorado, 22h.
 Arizona à San Jose, 22h30.
Dimanche 3 février
 Boston à Washington, 12h30.
 Edmonton à Montréal, 14h.
 Calgary en Caroline, 14h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 30 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	22	56	78
Rantanen, Col	23	51	74
Gaudreau, Cal	29	44	73
McDavid, Edm	29	44	73
Kane, Chi	29	42	71
Mackinnon, Col	27	44	71
Point, TB	30	35	65
Marnier, Tor	20	42	62
Wheeler, Win	9	53	62
Monahan, Cal	27	34	61
Draisaitl, Edm	27	34	61
Scheifele, Win	25	36	61
Pastrnak, Bos	28	31	59
Lindholm, Cal	21	37	58
Ovechkin, Was	37	20	57
Stamkos, TB	26	31	57
Tkachuk, Cal	24	33	57
Aho, Car	22	35	57
Crosby, Pit	21	36	57
Marchand, Bos	19	37	56
Panarin, Clb	19	36	55
Burns, SJ	9	46	55
Tavares, Tor	30	24	54
Landeskog, Col	29	25	54
Kessel, Pit	20	33	53
Eichel, Buf	16	37	53
Malkin, Pit	14	39	53
Giroux, Phi	14	38	52
Giordano, Cal	11	41	52

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Domi	51	16	28	44
Tatar	51	16	22	38
Drouin	51	14	23	37
Petry	51	10	25	35
Danaault	51	8	25	33
Gallagher	51	19	11	30
Lehkonen	51	7	16	23
Kotkaniemi	51	6	17	23
Byron	34	10	8	18
Weber	27	7	9	16
Armia	26	6	6	12
Benn	50	4	8	12
Agostino	35	2	9	11
Peca	29	3	7	10
Reilly	44	3	5	8
Kulak	27	3	3	6
Mete	40	0	6	6
Hudon	26	3	2	5
Chaput	29	0	5	5
Deslauriers	37	2	1	3
Niemi	14	0	1	1
Price	38	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	2013	4	95	3	2,56	,915	
Niemi	8	5	1	51	0	3,66	,894

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST												
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts				
Ste-Foy	28	19	9	0	0	105	73	38				
Thetford	29	14	11	2	2	90	97	32				
Alma	28	15	12	1	0	101	95	31				
St-Lawrence	29	12	13	2	2	98	98	28				

SECTION SUD-OUEST												
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts				
St-Laurent	31	19	10	2	0	116	99	40				
Lionel-Groulx	28	12	13	3	0	109	111	27				
A.-Laurendeau	29	12	15	0	2	85	105	26				
Abitibi-Témis.	30	10	18	1	1	70	135	22				

SECTION CENTRE DU QUÉBEC												
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts				
St-Hyacinthe	27	22	3	2	0	100	59	46				
Lennoxville	30	18	9	1	2	116	84	39				
Lafèche	28	11	14	3	0	88	97	25				
Sorel-Tracy	29	9	17	2	1	92	117	21				

NOTE: en date du 30 janvier.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Stone	50	22	28	50
Duchene	41	20	27	47
Chabot	42	10	29	39
Dzingel	48	20	18	38
Tierney	50	6	26	32
Ryan	47	11	19	30
Boedker	50	5	22	27
White	44	11	15	26
Tkachuk	39	11	12	23
Smith	41	5	14	19
Ceci	46	5	10	15
Demelo	45	3	11	14
Lajoie	45	7	6	13
Paajarvi	48	5	1	6
Jaros	37	1	4	5
Borowiecki	32	0	3	3
Harpur	25	1	1	2
Paul	19	1	1	2
Pageau	8	1	0	1
Anderson	33	0	1	1
Nilsson	19	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1415	3	110	1	3,55	,906	
Nilsson	7	11	1	51	0</		

Avec une victoire aux X Games: « Tu gagnes un respect incroyable »

Le skieur Jean-François Houle a fait sa renommée, entre autres, avec une victoire aux X Games d'Europe en 2011, à Tignes, en France. Au fil de sa carrière, il a été invité à sept reprises aux X Games, dont la première fois en 2004. Quinze ans plus tard, sa blonde, la planchiste Laurie Blouin, vient

à son tour de gagner l'or en X. Mais elle, aux « vrais » X Games.

« Les X Games d'Aspen, c'est encore plus prestigieux, plus gros. C'est cool de revivre ça avec elle. L'or aux X Games, ça te met une icône au-dessus de ta tête, tu gagnes un respect incroyable dans l'industrie, les

commanditaires viennent après », explique celui qui était aussi à Aspen pour mener un projet vidéo qu'il réalise sur les athlètes québécois.

« Les invitations aux X Games ou au Dew Tour [qui l'avait boudée en décembre], c'est une petite mafia, un petit cercle d'amis fermé

où ils invitent leurs préférés, qui marchent souvent avec les commanditaires de l'événement. Laurie vient d'entrer dans ce cercle et elle va y rester », assure celui qui s'occupe des programmes ski freestyle-études aux écoles secondaires Cardinal-Roy et La Seigneurie. **OLIVIER BOSSÉ**

Mieux que les Jeux



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Plus qu'une médaille d'or, c'est le respect de tout le milieu du snowboard que Laurie Blouin vient de gagner aux X Games. Davantage qu'avec sa médaille d'argent olympique de l'an dernier.

« Les Jeux olympiques, ça touche monsieur et madame Tout-le-Monde et ça fait connaître notre sport. Mais je peux dire que je suis plus fière de cette médaille-ci », a affirmé la sympathique planchiste de 22 ans, mercredi, lors d'une rencontre avec les médias pendant une courte escale à son domicile de Stoneham.

Jeudi dernier, à Aspen, au Colorado, à sa toute première épreuve aux X Games en carrière, Blouin a triomphé au *big air* (grand saut). Puis samedi, en *slopestyle*, la Québécoise a pris le septième rang. C'est pourtant en *slopestyle* qu'elle avait surtout fait sa marque jusque-là, finissant deuxième aux JO de 2018 et première aux Championnats du monde de 2017.

« Les X Games, j'y rêve depuis mon tout jeune âge ! Les Jeux olympiques, c'est nouveau pour nous et c'est bon pour notre sport. Mais une médaille aux X Games, en or en plus... c'est *hot!* » a-t-elle expliqué, avec son franc-parler, montrant la plaquette dorée en forme de hibou. « On était juste huit filles invitées et c'est moi qui ai gagné ! »

Il y a 11 mois, Blouin avait bravé les forts vents pour rafler l'argent à PyeongChang. La tenue même de la compétition ce jour-là avait été contestée pour des questions de sécurité.

« J'ai gagné une médaille olympique, mais ce n'était pas complètement légitime, à cause des conditions météo difficiles », dit-elle, heureuse d'avoir enfin acquis respect et légitimité aux yeux de



tout le milieu de la planche à neige.

Plus question non plus d'y voir un feu de paille ou un simple coup de chance.

« Aux X Games, c'est les gros commanditaires de notre milieu : les boissons énergisantes, les compagnies de planches et de vêtements. Ça va avoir un gros impact dans ma carrière. Ma mère en ce moment est en discussion avec des commanditaires et on a aussi une agence qui travaille là-dessus », révèle Blouin.

IMMENSITÉ DU SAUT

Si une dose d'audace lui avait été essentielle pour braver les éléments coréens, l'an passé, c'est cette fois l'immensité même du saut qu'elle affrontait qui lui a demandé de réunir tout son courage.

« Au sommet, les autres filles étaient anxieuses, mais moi, j'étais dans ma bulle et ça fait la différence. C'était quand même la compétition pour laquelle j'ai été la plus nerveuse dans ma vie et le plus gros saut que je n'ai jamais sauté ! Quand j'ai fait ma descente de mon côté faible (*switch*), j'étais sur le bord de verser une larme », s'esclaffe-t-elle.

Elle est maintenant plus riche de 25 000 \$US (33 000 \$CAN), qui accompagnaient la médaille. « Ils en prennent 31 % » en impôts, précise-t-elle, « et ça va surtout payer mes dépenses de voyage ».

Quand même plus du double de ce qui se donnera aux gagnants de la Coupe du monde de *big air* de Québec, en mars, où elle avait fini deuxième l'an passé. Elle sera de retour cette année devant les siens, mais pas avant de tenter une défense de son titre de

championne du monde de *slopestyle* acquis en 2017, en Espagne. Ça se passe la semaine prochaine, en Utah.

Soulignons que le skieur de Saint-Augustin Alex Beaulieu-Marchand a pour sa part rapporté deux médailles d'argent de ces mêmes X Games, aussi en *big air* et en *slopestyle*. ABM pourrait en récolter une troisième dans la compétition vidéo, dont les résultats seront dévoilés à la télé d'ABC le 2 mars.



VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Jeudi dernier, à Aspen, au Colorado, à sa toute première épreuve aux X Games en carrière, Laurie Blouin a triomphé au *big air* (grand saut). Puis samedi, en *slopestyle*, elle a pris le septième rang.

— PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Les prochaines escales

Championnats du monde

Utah (Park City)
5 au 10 février

US Open

Colorado (Vail)
27 février au 1^{er} mars

Coupe du monde

Québec (Îlot Fleurie)
15 et 16 mars

Total Fight

Andorre (Grandvalira)
28 au 30 mars

Audi Nines

Autriche (Sölden)
22 au 27 avril

REPÊCHAGE DE LA LBJEQ

Martin Pouliot satisfait de ses choix

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le directeur général et entraîneur-chef des Voyageurs de Saguenay, Martin Pouliot, est satisfait des choix obtenus lors du repêchage universel de la Ligue de baseball junior élite du Québec (LBJEQ), tenu samedi au centre MultiSports de Laval. Des six jeunes recrutés, les trois premiers ont confirmé qu'ils se présenteraient au camp d'entraînement et leurs chances de se tailler un poste au sein de la prochaine édition sont excellentes.

À la mi-janvier, toutes les équipes de la ligue devaient soumettre une liste de protection de 14 joueurs. Les joueurs non protégés pouvaient donc être réclamés par d'autres formations. Les Voyageurs disposaient de deux choix en première ronde, aucun en deuxième, deux en troisième ronde et un dans chacune des rondes 4 et 5.

Parlant au 7^e et au 11^e rang, les Voyageurs ont arrêté leur choix sur Thomas Couture, un artilleur du club junior AA de Lévis, et sur Félix Antoine Bruneau, de Trois-Rivières. En troisième ronde, il a ajouté un autre lanceur en sélectionnant David

Grondin et Xavier Dufour Guillemette, tous deux du junior AA de Québec. « Les trois premiers m'ont assuré qu'ils seraient présents au camp et je pense qu'ils auront de bonnes chances de faire l'équipe. On avait besoin de lanceurs et je pense que Couture et Grondin vont nous donner un bon coup de main au monticule », a fait valoir Martin Pouliot.

Dans le cas de Bruneau, il a joué junior élite à Trois-Rivières, mais il n'a pas été protégé par les Aigles. Il évolue au troisième et au premier but. « J'avais fait mes devoirs un peu avant (le repêchage) et pour les trois premiers, on s'attend à ce qu'ils se présentent au camp et qu'ils soient capables de faire l'équipe. »

Dans le cas de Guillemette, un joueur de positions, il n'a pas donné de ses nouvelles, de sorte que le DG des Voyageurs ne sait pas s'il se présentera ou non au camp qui devrait débiter vers la mi-avril.

En quatrième ronde, les Voyageurs ont choisi le lanceur Marc Olivier Lemay, un joueur du AA, et finalement, au dernier tour, ils ont arrêté leur choix sur Marc Antoine Têtu, du junior AA de Lévis, un receveur qui sera en terrain connu puisqu'il a participé au camp d'entraînement des deux dernières années.

À noter que David Métivier, qui évoluait avec les Voyageurs, a été réclamé par les Alouettes de Charlesbourg en cinquième ronde.



Martin Pouliot — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

> DÉLÉGATION DE JUDO



Les dix judokas qui représenteront le Saguenay-Lac-Saint-Jean aux Jeux du Québec (du 1^{er} au 9 mars) étaient à l'entraînement, mardi. La séance a été dirigée par un invité de marque, soit Sergio Pessoa senior, entraîneur-chef de l'équipe du Québec. Les athlètes sélectionnés sont, de gauche à droite, Karine Ouellet (entraîneuse), Jérémie Grenier, Marc-Alexandre Guérin, Victor Dessureault, Olivia Dessureault, Samuel Nepton, Megan Savard, Vincent Nepton, Marjorie Martineau, Isaac Savard, Laurence Gagnon, Alexandre Desbiens et Jacques Grenier (entraîneur). JOHANNE SAINT-PIERRE — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

TENNIS

Andreescu et Abanda jouent pour le Canada en Fed Cup

TORONTO — Heidi El Tabakh peut s'estimer chanceuse pour son premier barrage en tant que capitaine de l'équipe canadienne de la Fed Cup. L'émergence récente de Bianca Andreescu lui permet de compter sur une vraie joueuse no 1 en simple pour le barrage du Groupe mondial II face aux Pays-Bas. De plus, El Tabakh n'aura pas à s'inquiéter de trouver une joueuse pour rivaliser avec la neuvième raquette mondiale Kiki Bertens, qui n'a pas été sélectionnée par le camp néerlandais. Andreescu a remporté un premier titre de la WTA le week-end dernier à Newport Beach, couronnant un mois exceptionnel au cours duquel elle est passée du 152^e au 68^e échelon mondial. Elle sera la tête d'affiche d'une formation qui inclura aussi Rebecca Marino, 218^e au monde, Françoise Abanda, 219^e, et Gabriela Dabrowski, 10^e au monde en double. Arantxa Rus, 128^e, Richel Hogenkamp, 150^e, Bibiane Schoofs, 163^e, et Demi Schuurs, septième en double, seront les représentantes des Pays-Bas lors du barrage qui aura lieu les 9 et 10 février prochains sur terre battue à Bois-le-Duc, aux Pays-Bas. Pour sa part, l'équipe canadienne sera privée d'Eugenie Bouchard, 76^e au monde. Dans une déclaration, Tennis Canada a mentionné que Bouchard se concentrait sur son objectif de réintégrer le top-50 au classement mondial. LA PRESSE CANADIENNE

LES SAGS
SONT SUR UNE
SÉQUENCE DE
7 VICTOIRES
CONSÉCUTIVES!



Océanic de Rimouski

VISITE



VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA

FIER
D'ÊTRE
SAGS

Coca-Cola

ENERGIE
94.5

AMEUBLEMENTS
TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien
leProgrès

LES ESPOIRS AAA INVITÉS DES SAGUENÉENS JUNIOR MAJEUR

S'entraîner avec les « vrais »



En plus de l'entraînement sur la glace, les joueurs des Espoirs ont également participé à une séance vidéo avec les joueurs et entraîneurs des Sags. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Même s'ils ne pourront représenter les Sags au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, les porte-couleurs des Espoirs AAA du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont tout de même sauté sur la même glace que les « vrais » joueurs de la formation de la LHJMQ, mercredi après-midi, le temps d'un entraînement.

Les Espoirs enfilèrent tout de même le chandail des Sags dans trois semaines, à l'occasion du Tournoi international de Bernières, après avoir été refusés par les dirigeants du Tournoi pee-wee de Québec. En raison du nombre limité d'équipes, les responsables ont plaidé le calibre

des équipes. Or, depuis ce refus, les représentants régionaux, qui sont deuxièmes au classement de la Ligue d'Excellence du Québec, n'ont pas connu la défaite en 13 rencontres en saison régulière.

« C'est sûr qu'au début, les gars étaient déçus de ne pas aller au Tournoi pee-wee de Québec. On y allait tous les ans et c'est une grosse expérience. Ils nous ont tout de suite dit que ça allait nous rendre plus forts et veulent montrer qu'ils avaient leur place », signale l'entraîneur-chef des Espoirs, William Bourque.

« En même temps, on a su qu'on jouait contre les Tchèques, les Islanders de New York et la Beauce. Il n'y a qu'une équipe sur trois qu'on connaît et les Tchèques ont gagné l'an dernier. Ils ne jouent pas le même genre de hockey que nous. Ça va être le fun de voir autre chose. C'est sûr que si on avait affronté juste des équipes du Québec, ce ne serait pas pareil, mais là, ce sera quand même une expérience particulière. Les gars sont reconnaissants de tout ça et peu importe où on allait, ça aurait fait pareil », rappelle-t-il.

Les Sags 4 au Tournoi de Québec

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Malgré l'absence des Espoirs, le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera tout de même représenté, lors de la 60^e édition du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, avec la présence des Sags 4 de Chicoutimi dans la classe internationale B.

Entraîneur de la formation de calibre BB, Charles Tremblay explique que la sélection a été faite selon les performances des différentes équipes qui en ont fait la demande en début de saison. Le dossier des Sags 4 est éloquent avec le sixième rang du classement provincial POC grâce à 15 victoires en 18 matchs en saison régulière. Ils ont également réussi un doublé, au cours des deux dernières semaines, en cueillant les honneurs du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière et du Tournoi pee-wee/bantam de Saint-Félicien.

« Lors de la sélection, les statistiques de notre ligue n'étaient pas encore sorties. On a donc eu le suspense pendant un petit bout. Les responsables du tournoi m'appelaient pour savoir si on était premiers ou non. Finalement, quand est venu le temps de l'inscription finale, les statistiques étaient sorties et ils nous ont choisi », résume Charles Tremblay, précisant que sept des dix premières équipes au



Les Sags 4 de Chicoutimi seront les seuls représentants régionaux au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, dans la classe internationale B. — PHOTO COURTOISIE

classement POC participeront au réputé tournoi de Québec. « C'est vraiment juste des bonnes équipes qui y vont », note-t-il.

« Au début de la saison, avec les jeunes, on s'est donné une vision de développement, mais aussi d'aller chercher des victoires et des tournois. En ayant gagné à Jonquière et à Saint-Félicien, on commence à se faire des peurs, comme on dit, et aspirer à de plus grands honneurs. C'est clair qu'on s'en va là pour avoir une bonne performance, mais dans la même optique qu'on a d'avoir du plaisir et de se

développer ensemble », raconte Charles Tremblay.

Les Sags 4 disputeront leur premier match le mercredi 13 février dans l'impressionnante enceinte du Centre Videotron. Ils ne seront pas trop dépaysés par l'adversaire, le Cartier de Québec-Centre, ce qui sera tout le contraire lors du deuxième affrontement, gagne ou perd, face à une formation de la Lituanie ou du Mexique. Pour tous les joueurs et membres du personnel, il s'agira d'un premier contact avec le plus gros tournoi pee-wee au monde.

« Je ne pense pas que les jeunes voient encore toute l'envergure. Il y en a qui le réalisent un peu plus, mais d'autres moins. C'est quand on va se retrouver là-bas qu'on va en prendre pleinement conscience. Au Tournoi pee-wee, quand ils sont sortis du vestiaire et qu'ils ont vu le Palais des sports presque plein, j'ai commencé à voir des bras et des jambes bouger. On leur a dit qu'à Québec ce serait d'autre chose. Ils l'ont vécu à plus petite échelle, mais c'est sûr que ce sera une expérience intéressante », de laisser tomber Charles Tremblay.

UNE TRADITION

C'est devenu une véritable tradition pour les Saguenéens d'accueillir les joueurs des Espoirs pour le temps d'un entraînement. Même si le tournoi change, il n'était pas question de laisser tomber l'activité, assure Yanick Jean. « Année après année, on se fait un devoir de le faire, poursuit-il. On le fait pour les jeunes. On redonne au suivant. C'est important d'avoir une implication dans la communauté et le sentiment d'appartenance. Ce sont des jeunes qui vont nous représenter et ils doivent être fiers de ça. »

Conviés au Centre Georges-Vézina en début d'après-midi, en plus de leur présence sur la glace d'un peu plus d'une heure, ils ont également participé à un entraînement à l'extérieur et une séance de vidéo. « On veut leur faire vivre un peu une journée d'entraînement pour nous », résume Yanick Jean.

« Je retiens qu'on doit tout le temps donner notre 100 % et écouter les conseils des entraîneurs. Ce qu'ils nous demandent de faire, ce sont toujours les bonnes choses à faire », raconte le capitaine des Espoirs, l'Almatois Justin Lemay. Des propos repris par William Bourque.

« Les entraîneurs amènent exactement les mêmes points qu'on leur amène. Ils confirment un peu ce qu'on leur enseigne. Ça leur permet de progresser. Ils voient que c'est vraiment comme ça que ça se passe, même dans le junior majeur. Ils prennent conscience qu'on ne leur dit pas n'importe quoi », souligne-t-il.

LA MISSION DES RAMS

Stopper Tom Brady

GREG BEACHAM
Associated Press

ATLANTA — Pratiquement tous les membres des Rams ont une anecdote préférée illustrant les qualités athlétiques fulgurantes d'Aaron Donald.

Michael Brockers a adoré la fois où, à Charlotte, en 2016, Donald a battu le garde gauche des Panthers et s'est lancé tel Superman, engloutissant Cam Newton en vol.

Pour Nickell Robey-Coleman, il s'agit d'un match à Santa Clara cette saison, quand Donald a fait fi de deux couvreurs pour signer un sac contre C.J. Beathard, en prenant à toutes fins utiles son joueur de centre comme boule de quilles.

« Aaron peut faire des choses que vous ne saviez pas possibles », a dit le plaqueur des Rams, Ndamukong Suh, qui correspond un peu à ce profil lui aussi.

Donald est l'actuel champion des sacs de la NFL; il sera probablement nommé le joueur défensif de l'année. Mais lui et son groupe doivent trouver comment mettre de la pression sur Tom Brady, qui a fait mal paraître les deux premiers adversaires des Pats en éliminatoires.

Les Chargers et les Chiefs n'ont jamais infligé de sac au quart de 41 ans, si bien protégé qu'il a cumulé 691 verges de passes, complétant 71,1 pour cent d'entre elles.

Donald, auteur de 20 sacs et demi cette saison, estime que les Rams peuvent accomplir ce que les Chargers et les Chiefs n'ont pas réussi à faire.

« Nous allons l'atteindre, mais nous devons rester patients et ne pas devenir frustrés, a déclaré Donald. Nous avons des ailiers supers qui vont lui compliquer la tâche pour rejoindre ses cibles. S'il doit garder le ballon, nous aurons nos chances. Nous devons juste nous rendre jusqu'à lui. »

Au printemps, les Rams ont accordé 14 M \$ à Suh. Ils ont également fait l'acquisition d'Aqib Talib et de Marcus Peters, deux demis de coin de haut niveau.

Ils ont accordé à Donald une prolongation de contrat de 135 M \$ pour six ans à la fin août, le rendant heureux, après qu'il ait tardé à se rapporter à l'équipe.

Los Angeles a ensuite obtenu le secondeur Dante Fowler de Jacksonville à la fin octobre, ajoutant une menace de plus. Lors du match de championnat de la Nationale, c'est lui qui a causé l'interception commise par Drew Brees, des Saints.

« Je savais que j'aurais ma place dans cette défense, a dit Fowler. "A.D." et Suh facilitent la tâche de tout le monde. Ils causent tellement de problèmes. »

Donald, Suh et Brockers, déjà formidables, ont gagné en cohésion chaque mois. Bien que Donald n'ait pas récolté de sac dans les deux matchs d'après-saison des Rams, il attire une double couverture, ce qui favorise Suh. Ce dernier a excellé depuis deux matchs, avec un sac et demi et quatre plaqués aux dépens du quart.

Il reste que Brady, vif d'esprit, mais aussi sur la gâchette, n'a subi que 21 sacs en saison régulière.

Bien que les Chiefs aient terminé à égalité en tête de la NFL avec 52 sacs en 2018, ils n'en ont pas réussi contre Brady, avec une place au Super Bowl à l'enjeu.

À défaut de sacs, les Rams devraient tenter de



Actuel champion des sacs de la NFL, Aaron Donald sera probablement nommé le joueur défensif de l'année. Lui et son groupe doivent toutefois trouver comment mettre de la pression sur Tom Brady. Sur cette photo du 16 décembre dernier, Donald fait la vie dure au quart-arrière des Eagles, Nick Foles. — PHOTOPC, JAE C. HONG

forcer Brady à se déplacer avant qu'il trouve le moyen de faire avancer les siens. Donald y excelle — bien qu'il doive composer avec deux couvreurs plus souvent que quiconque en défense, il trouve

quand même des façons d'atteindre l'objectif.

« Il n'y a rien qu'il est incapable de faire pour dérouter une attaque », a dit l'entraîneur-chef des Rams, Sean McVay.

La technologie ne supprime pas les erreurs d'arbitrage, affirme Roger Goodell

ATLANTA - Le président de la Ligue nationale de football américain (NFL) Roger Goodell a prévenu mercredi, à trois jours du Super Bowl, que la technologie ne pourrait pas supprimer les erreurs d'arbitrage, comme celle qui a privé La Nouvelle-Orléans d'une probable participation à la grande finale du Championnat NFL.

« Nos arbitres sont des êtres humains, ils interviennent dans un sport où tout se passe très rapidement », a déclaré le « commissioner » lors de sa traditionnelle conférence de presse en marge du Super Bowl qui opposera dimanche à Atlanta New England aux Los Angeles Rams.

« Ils ne vont pas prendre les bonnes décisions à chaque fois (...) On a travaillé très dur pour introduire la technologie afin de traiter cette question quand c'est possible, mais la technologie ne va pas résoudre tous ces problèmes », a-t-il poursuivi.

« Nos matches ne sont pas arbitrés par des robots et ils ne le seront jamais », a insisté le patron de la NFL.

Lors de la finale de la NFC, l'équivalent d'une demi-finale, le 20 janvier entre La Nouvelle-Orléans et les LA Rams, les arbitres ont omis de siffler une faute pour charge irrégulière casque contre casque d'un joueur des Rams, Nickell Robey-Coleman sur Tommy Lee Lewis, un receveur des Saints qui pouvait obtenir un « first down » ou marquer un touchdown.

Les Saints pouvaient alors prendre un avantage décisif à quelques minutes de la fin du temps réglementaire, mais ils se sont finalement inclinés 26 à 23 en prolongation.

Cette erreur d'arbitrage, présentée comme l'une des plus flagrantes et graves des dernières années, avait conduit des joueurs et supporters de la Nouvelle-Orléans à saisir M. Goodell pour qu'il permette aux Saints de participer au Super Bowl ou qu'il ordonne un nouveau match entre les Rams et les Saints.

Le patron de la NFL a rappelé mercredi que les entraîneurs de NFL étaient « très réticents » à l'utilisation de la vidéo-arbitrage.

« Ils ne sont pas en faveur, jusqu'à ce jour, de l'introduction d'un arbitre en charge spécifique du vidéo-arbitrage ou que quelqu'un à New York (le quartier général de la NFL, ndr) signale une faute », a-t-il regretté.

« Ils ont voté contre par le passé, on va de nouveau soumettre cette idée au comité de compétition, mais la réalité est que, il y a une opposition philosophique parmi beaucoup d'équipes », a-t-il rappelé.

M. Goodell a par ailleurs rejeté l'idée d'ajouter sur le terrain un huitième arbitre: « Ce n'est pas la réponse (...) C'est un être humain de plus qui peut faire des erreurs comme nous tous », a-t-il conclu. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

Sports

REPÊCHAGE
DE LA LBJEQ
MARTIN
POULIOT
SATISFAIT DE
SES CHOIX
29

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LA VENTE DU **MILLION** MAGASINEZ ET GAGNEZ **1 000 000\$**

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100\$

L'ensemble 3 morceaux

PRIX SPÉCIAL

3 999⁹⁹ **39 CHANCES**

MAYTAG

Réfrigérateur 18,7 po. PTR-65372

- Congélateur en bas
- Tablettes en verre réglables anti-débordements
- Éclairage au DEL
- Balconnets pour contenants de 4 litres

MAYTAG

Lave-vaisselle PTR-706036

- 5 programmes • 15 couverts
- Broyeur • Départ différé

MAYTAG

Cuisinière à convection PTR-655296

- Convection véritable EvenAir avec ventilateur et 3^e élément
- Four autonettoyant
- Préchauffage rapide

1699⁹⁹ **16 CHANCES**

18,7 PI CU

CONVECTION VÉRITABLE

1399⁹⁹ **13 CHANCES**

MAYTAG

GRANDE CUVE EN ACIER INOXYDABLE

3 PANIERS

999⁹⁹ **9 CHANCES**

PAYEZ JUSQU'À

50

VERSEMENTS*

SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

2 CHANCES

1 200 WATTS

1,6 PI CU



Panasonic

Micro-ondes

PTR-633851

249⁹⁹

75 PO

ÉPARGNEZ 900\$

33 CHANCES

Téléviseur QLED

SAMSUNG

Téléviseur QLED 4K, QHDR, SMART PTR-695317

3 323⁹⁹

3 299,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 4 223,99

SOYEZ PRÊT POUR LE GRAND MATCH

VIDÉOTRON

ÉPARGNEZ 100\$

Décodeur enregistreur illico 4K ultra HD

PTR-638439

299⁹⁹

Courant: 399,99

2 CHANCES

75 PO

ÉPARGNEZ 1200\$

LG UHD TV^{4K}

webOS 4.0

28 CHANCES

Téléviseur 4K Série SK8070, UHD, Nano Cell HDR PTR-697812

LG

2 823⁹⁹

2 799,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 4 023,99

VENTE DU MILLION

2^eme Gagnante-Finaliste

Sylvie Vallée

Trois-Rivières

Découvrez les gagnants-finalistes à tous les samedis durant l'émission

SALUT BONJOUR TVA



1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca  **LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC**

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraiss applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraiss. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 3 février 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100\$ 500\$	100\$ 500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTE	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$